

Abonnements par la poste :

Table with 2 columns: Subscription type (Édition quotidienne, Édition hebdomadaire) and countries (CANADA, ETATS-UNIS ET UNION POSTALE, MONTREAL ET BANLIEUE) with prices in dollars and cents.

Directeur : HENRI BOURASSA

Rédaction et administration 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460 SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5183



FAIS CE QUE DOIS !

# Pourquoi pas ?

Nous ouvrons le dernier numéro de notre excellent confrère, la Daily American Tribune de Dubuque, Iowa — la Tribune est le premier quotidien catholique publié en langue anglaise aux Etats-Unis — et nous y lisons, en gros caractère, avec encadrement, la liste des propriétaires, administrateurs, etc. : Statement of the Ownership, Management, Circulation, etc. C'est une pièce assermentée, signée de l'administrateur et qui atteste que "les noms et adresses de l'éditeur, du secrétaire général et de l'administrateur" sont... ; "les propriétaires"... (nous supprimons les noms et adresses, indiqués tout au long dans le texte, mais qui n'offrent ici aucun intérêt particulier); qu'il n'existe point d'obligataires, de créanciers hypothécaires ou d'autres porteurs de garanties (security holders) détenteurs ou possédant un pour cent ou plus du chiffre total des obligations, hypothéques ou autres garanties. La pièce atteste de plus que la déclaration — dans le cas où il y a à la fois des actionnaires, des obligataires, des créanciers hypothécaires ou des détenteurs d'autres garanties — doit comporter, non seulement la liste de ces actionnaires, obligataires, etc., telle qu'elle apparaît dans les livres, mais aussi lorsque le porteur agit à titre d'agent fiduciaire quelconque, le nom des personnes ou des compagnies pour lesquelles il agit. Elle démontre encore que l'administrateur est obligé d'indiquer dans quelles conditions, si ce n'est à titre de propriétaire de bonne foi ou d'agent fiduciaire, agissent les personnes qui détiennent des actions et des garanties. Elle établit enfin que l'administrateur est tenu de déclarer qu'"il n'a aucune raison de croire qu'aucune autre personne, association ou corporation possède aucun intérêt direct ou indirect dans lesdites actions, obligations ou autres garanties, autre que celui qu'il a lui-même indiqué".

Ainsi le veut, d'après la déclaration que nous avons sous les yeux, la loi adoptée par le Congrès des Etats-Unis et qui est aujourd'hui incorporée dans l'article 443 des Postal Laws and Regulations des Etats-Unis.

Et nous posons de nouveau la question: Pourquoi le Canada n'aurait-il pas une loi analogue? (Si la loi américaine, qui paraît assez complète, ne répond pas à tous nos besoins, il serait toujours facile de l'améliorer). Pourquoi les journaux de notre pays ne seraient-ils pas, eux aussi, obligés de dire publiquement à qui ils appartiennent? Pourquoi le public ne saurait-il pas qui le renseigne et le conseille?

A l'heure actuelle, s'il s'agit, dans le domaine privé, d'une affaire de cinq piastres, vous avez le moyen de savoir qui vous propose telle solution donnée, de mesurer le degré d'intérêt qu'il peut avoir à le faire, etc. En matière publique, s'il s'agit de presse, combien de fois sommes-nous sûrs de savoir exactement à qui nous avons affaire?

Nous savons aujourd'hui que le journal français le plus répandu au Canada a été, pendant un certain temps, la propriété de constructeurs de chemins de fer de langue anglaise; nous savons qu'un autre journal français a dû, pendant des années, laisser entre les mains d'un capitaliste de langue anglaise, à titre de garantie collatérale, la majorité de son capital-actions, qu'au nom de cette majorité d'actions, le capitaliste anglais a désigné la majorité du conseil d'administration. Combien d'autres journaux peuvent être sous la dépendance plus ou moins directe de financiers qui ont un intérêt personnel à ce que ces journaux défendent telle ou telle politique?

Cela devrait faire réfléchir. Pour projeter un peu de lumière dans les coulisses de la presse, les Américains ont adopté la loi du 24 août 1912. Ils ont cherché à savoir qui les conseille et les renseigne en matière publique.

Pourquoi n'en ferions-nous pas autant? Omer HEROUX.

## La session fédérale

### Au temps où les Anglais ne nous aimaient pas

Echo des émeutes de Québec au parlement fédéral. — M. Hocken rappelle par sa franchise que tout l'Ontario ne veut pas nous donner le baiser Lamourette. — Les fonctionnaires catholiques.

Ottawa, 4. — Durant la séance d'aujourd'hui, les députés canadiens-français ont pu enregistrer deux victoires consécutives. La première, bien qu'elle eût peu d'éclat, est consignée dans une réponse du premier ministre à une question de M. Archambault. Le député de Chambly-Verchères, demandant au gouvernement depuis le début de la session, s'il est vrai que contrairement à la promesse faite par M. Robert Borden, les fonctionnaires catholiques ont été forcés de travailler les jours de fête d'obligation, et dans l'affirmative, pour quelles raisons le cabinet a décidé d'en agir ainsi. M. Meighen a donné une réponse par écrit qu'il a lue à la Chambre. Les assurances données par l'ex-premier ministre se trouvent dans le Hansard de l'année 1920, au cinquième volume. Un coup d'oeil sur ces pages convainc le lecteur que les fonctionnaires catholiques ont alors reçu la promesse de pouvoir assister aux offices de leur religion sans déduction de traitement. Mais il paraît que les paroles de M. Borden sont à double entente et qu'il n'est pas du tout certain qu'il a voulu assurer aux employés civils le chômage de certaines fêtes religieuses. Le gouvernement veut néanmoins reconnaître le bien fondé des réclamations des catholiques, et des instructions seront incessamment données pour y faire droit.

M. Meighen se donne le beau rôle, car une lecture attentive de tous les débats ne laisse pas planer d'ambiguïté sur les déclarations de M. Borden. Celui-ci voulait que la coutume des temps passés subsistât pour les fêtes religieuses qui n'étaient pas inscrites dans la loi alors à l'étude, et cette coutume était le chômage de toute la journée.

Cette réponse du premier ministre, bien qu'il n'ayant pas la valeur d'un texte légal, a cependant une valeur documentaire qui pourra utilement servir dans l'avenir, au cas où des tentatives seraient faites pour rétablir la coutume de celle qui vient d'avoir lieu au Sénat. On dirait que l'on voudrait encore sans plus de justification.

La deuxième victoire fut remportée par M. Lemieux, dans un débat soulevé par une résolution de M. Parent demandant des indemnités pour les victimes innocentes des émeutes de Québec. Présenter cette résolution, c'était allumer un incendie bien près d'un baril de poudre; et l'explosion n'a pas manqué de se produire. M. Hocken, lieu seigneur de la rédaction de l'Orange- Sentinel, ne pouvait manquer l'occasion d'un petit discours sec et provoquant où il attaquerait la justice de cette mesure, puis exposait toute la question à sa manière. Ce petit homme à barbiche, bien campé sur ses jambes, tout le dessus de la tête découvert par la calvitie, ne peut se lever en Chambre sans qu'on ait l'impression de voir com-

## La hausse des aliments et des choses indispensables à la vie pendant le conflit européen, pour éviter ou apaiser des mouvements dangereux parmi la classe ouvrière, on a dû porter à la hausse les gages des artisans. La guerre finie, une mise au point économique s'est imposée, par suite des dépenses gigantesques faites par les différents pays pendant la guerre. Mais, sitôt qu'il se produit, quelque part en Angleterre, une tentative de coupure des gages, les gens mis en cause se soulèvent disant: "si vous diminuez nos gages, nous devrons réagir, nous nous en irons à la recherche de notre pain".

### Bloc-notes

Bon à noter  
Au cours d'un débat incident, hier, aux Communes, M. D. D. McKenzie, ancien chef intérimaire de l'opposition libérale, après la mort de M. Laurier, a rappelé qu'en 1882, sir John A. Macdonald refusa à l'Angleterre l'aide du Canada pendant la campagne d'Egypte et que c'est M. Laurier qui, le premier de nos hommes d'Etat, a donné l'appui du Canada à la Grande-Bretagne.

Province avancée?  
La Colombie britannique est une des provinces du Canada qui se croient fort avancées et qui estiment que leur régime scolaire est autrement meilleur que celui de la province de Québec. S'il faut juger de l'esprit des habitants et de l'efficacité de l'enseignement primaire de la Colombie à ce que révèle une correspondance particulière de Vancouver à la Gazette, parue lundi dans les colonnes de ce journal, la Colombie est, dans le fait, une province de haute science. La semaine dernière, à Victoria, Colombie britannique, il y a eu des examens officiels pour les aspirants à des postes de sténographes vacants. Des écoliers canadiens et parvins n'auraient pas répondu de façon plus grottesque qu'eux l'ont fait, écrit en toutes lettres le correspondant de la Gazette, qui cite une colonne de réponses les plus ridicules triées au hasard dans les cahiers d'exa-

meutes de Québec. Les soldats qui arrivent à Québec le Vendredi-Saint, et choisis parmi ceux qui baient le plus les Canadiens français, des agents provocateurs comme Desjardins employés, payés et défendus par le ministère de la Justice, le gouvernement lui-même qui envenime la situation par ses mesures maladroites et ses manœuvres électrolales. La similitude est grande de cette situation avec celle de 1849. Les "petits Hocken" d'alors ont incendié le parlement et insulté lord Elgin pour avoir sanctionné une loi qui accordait aux Français ce qu'on avait accordé aux Anglais. Rappelé à l'ordre par l'orateur de la Chambre, M. Lemieux, au lieu d'employer "Les petits Hocken" se sert du mot "les petites Sentinelle". Et il termine en disant que les Canadiens ne sont pas morts pour que continue à être chanté dans ce pays le "chant de haïne".

M. Meighen demande, dans la soirée, des documents sur un conflit international, qui existerait entre le Canada et le Monténégro. Un certain médecin de Winnipeg, du nom de F. W. E. Burnham, en compagnie d'un certain nombre d'infirmières, se serait rendu dans un certain pays de l'ex-roi Nicolas, pour bâtir probablement certains châteaux en Espagne. Toute la troupe a malheureusement été maltraitée et reconduite à certaines frontières pour certains méfaits ou supposés méfaits qu'on ignore. En notre qualité naissante de nation indépendante, nous devrions demander qu'on nous fasse raison de cette insulte.

M. Meighen croit se rappeler que cette mission a voulu se mêler de politique là-bas, et que ce fut là la cause de l'expulsion. Si on a indignement insulté des Canadiens, notre gouvernement vera aussitôt à faire respecter ses "ressortissants".

A la fin de la séance du soir, M. Sexsmith, député de Peterboro, propose à la Chambre d'adopter la représentation proportionnelle dans son système électoral, et de former un comité pour étudier la question. Tout le monde est un peu comme M. Edwards, de Frontenac, qui avoue ne rien connaître à la question, ni pour ni contre, mais qui votera quand même dans la négative par acquiescence. Plusieurs orateurs prennent cependant la parole et se prononcent avec énergie. Celui qui propose la résolution cite plusieurs exemples frappants où la majorité du nombre ne donnait pas la majorité de députés. Souvent aussi les partis n'ont pas le nombre de représentants que leur nombre mériterait. En 1904, par exemple, 54 députés libéraux ont obtenu 144,002 votes avec une moyenne de 2,636 votes chacun, tandis que 11 conservateurs obtenaient 111,554 votes avec une moyenne de 10,144 votes chacun. Le parti conservateur, si le pays avait joui de la représentation proportionnelle, aurait eu en Chambre, 26 représentants, et le projet du Transcontinental discuté au cours de cette campagne n'aurait pas été adopté.

M. Calder propose pour le gouvernement un amendement à la résolution de M. Sexsmith qui se lit ainsi: "Que le comité spécial nommé ce jour pour étudier la question de la représentation proportionnelle et la question du vote simple transférable ou préfèrentiel, et l'opportunité d'appliquer l'un ou l'autre ou les deux aux élections à la Chambre des Communes du Canada, soit formé des membres suivants." etc. Ce comité fera rapport à la Chambre après avoir fait son enquête et son étude, et les Communes verront à prendre une action d'après les conclusions de ce rapport.

Au début de la séance, M. Meighen a répondu à M. Béland que le gouvernement n'a pas considéré la question de remettre à des propriétaires particuliers la propriété des chemins de fer canadiens.

Leo-Paul DESROSIER.

de l'honneur à acquitter pour le pays, après avoir fait une enquête rebours toute la session. M. Casgrain, député de Montmorency-Charlevoix, parle en français pour appuyer la résolution. Il cite le cas du jeune étudiant frappé d'une balle qui retournait chez lui, sans faire de trouble et qui a laissé une mère veuve et infirme. En 1837, le gouvernement a indemnisé les victimes de la révolution; et ces jours-ci, le général Oregren vient d'assurer aux Mexicains que les dommages subis par ses nationaux durant les troubles encore récents seront compensés. Et M. Béland rappelle que les divers pays européens engagés dans la guerre n'ont pu les pertes subies par leurs "ressortissants." Ce n'est pas une question de nationalité, de religion, mais de justice pure et simple. D'autant plus que les soldats envoyés à Québec étaient inhabiles au maniement des armes et avaient du ressentiment contre la population, comme le prouve M. Power.

Mais le député de Toronto danse sur un autre pied, et comprend au rebours toute la question. "Ce que demande le député de Québec, est, dit-il, c'est une pension pour les émigrés de Québec." Personne n'a jamais parlé de récompenser les émigrés, mais M. Hocken continue: "Pendant que nos fils mouraient en Flandres, ces gens faisaient de l'écriture. Ceux qui ne refusent de porter les armes demandent des indemnités. Les victimes ont passé outre aux avertissements qui leur ont été donnés... Le peuple canadien, en dehors de la province de Québec, qui a contribué largement, en hommes et en munitions à la victoire, ne doit pas être obligé aujourd'hui de payer des indemnités à ceux qui ont été des rebelles quand le pays demandait leur concours." Enfin toute la séquelle accablée, le vétéran qui veut protester, le Canaïa qui va se révolter, si l'on se rend aux demandes de M. Parent.

M. Murphy attaque aussitôt M. Hocken pour avoir travesti les événements "à la manière caractéristique de Toronto." Il rappelle les faits cités par M. Parent qui prouvent à l'évidence que les victimes qu'on veut indemniser n'étaient ni des émigrés, ni des violateurs des ordres de l'autorité militaire. Ainsi un boutiquier dont l'établissement se trouvait sur le théâtre des affaires, ne pouvait s'éloigner avec son magasin sur le dos comme les ressuscités de l'Évangile. D'ailleurs, M. Hocken n'a pas cité un fait pour prouver ses allégations, et son discours n'est qu'une vague appel aux préjugés.

M. Doherty, ministre de la justice, dit alors que le gouvernement n'indemniserait pas les gens de Québec. La question est décidée négativement. Et pour justifier cette décision, il fend les cheveux en quatre et établit une thèse légale avec de vieux axiomes remis au panier de temps immémorial. "The King can do no wrong." La Couronne n'est pas responsable des délits de ses représentants. Le Canada ne paiera pas une dette qui n'est pas juridiquement et constitutionnellement acceptée. Il y a eu d'autres émeutes durant la guerre, à Calgary, par exemple, où des troubles se sont produits.

"Etait-ce pendant la guerre?" demande M. Béland. "Assurément," répond le ministre de la justice.

"Mon honorable collègue de Toronto devrait être mis au courant de ces faits." M. Lemieux qui se lève ensuite démontre l'inanité des prétentions légales de M. Doherty. Ce que M. Parent demande, on l'a demandé nombre de fois avant lui et on l'a obtenu. L'Angleterre a accordé des indemnités aux victimes de l'émigration Fordon, au Canada à des squatters de l'île Anticosti et aux sinistrés de 1837. On s'est basé sur l'équité naturelle et l'on a eu raison.

### En marge de l'affaire Robertson

Mémoire du Secrétariat des Syndicats catholiques et nationaux.

(Suite)  
II  
SYNDICALISME NATIONAL.  
Les ouvriers catholiques, en s'organisant dans des associations professionnelles pour la défense de leurs intérêts économiques, usent d'un droit légitime; plus de conscience que leur imposition.

## Le vrai remède

LA SURPOPULATION ET LE RETOUR A LA TERRE — UNE HEUREUSE INITIATIVE DE LA S. C. P.

M. Bercovitch, le député de Saint-Louis, a tenté lors de la dernière session de la législature, de faire adopter une loi fixant arbitrairement le tarif des loyers. Il a échoué. Mais il avait l'appui de tous les députés de la région de Montréal où la crise se manifeste avec plus d'aigreur. Une loi comme celle qu'il proposait n'aurait cependant rien guéri. La loi ne réforme pas la conscience des propriétaires. Il en est heureusement de très nombreux à Montréal qui n'abusent pas de la situation; mais pour ceux qui en veulent tirer parti, elle est telle qu'aucune intervention des pouvoirs publics ne les pourrait restreindre.

Le climat interdit, pendant les mois d'hiver, de se loger à l'hôtel de la belle étoile, et la moralité est tout temps! Les propriétaires n'auraient donc eu qu'à fermer leurs portes; ce sont les locataires eux-mêmes qui les essent incités à violer le code, qui se fussent fait leur complice. Nécessité ne connaît pas de loi.

## mandats, au nombre des maux nécessaires et devant aller toujours s'aggravant.

On nous ne primes jamais au sérieux le prêt du gouvernement fédéral qui d'ailleurs passant par le canal politique du parlement provincial devait rester fatalement stérile. Le contrôleur du logement, nommé en un moment de générosité par sir Lomer, devait se heurter à l'inaltérable mauvaise volonté de M. Mitchell. Il démissionna au bout de quelques mois.

La commission du logement locale ne prit jamais la moindre décision; elle mourut dans ses langues. Une suite de ses délibérations fut connue du public, elle proposait le morcellement du crédit fédéral à l'infini, l'octroi à des amis politiques sans doute de quelques milliers de piastres à droite et à gauche, à Saint-Henri et à Rosemont. De sorte que les millions ainsi galvaudés n'eussent pas eu la moindre valeur éducative.

M. Aimé Gousineau, ingénieur sanitaire, propose ensuite une solution très acceptable et très opportune à laquelle nous nous rallions. Il suggère de porter quelques milliers de dollars aux ouvriers déjà construits, mais dont la maison n'était pas assez spacieuse ni aménagée suivant les données du génie sanitaire. C'est de faire un bon emploi de l'argent mais personne ne songe à pousser cette solution pratique, et tout le monde néglige évidemment de prendre les moyens d'arrêter le flux de la population des campagnes vers les villes. C'est pourtant par là qu'il eût fallu commencer. Tous ces millions eussent été dépensés bien plus utilement s'ils avaient servi comme crédit à tous les sans-travail.

Le gouvernement fédéral aurait pu leur avancer de l'argent par l'entremise du gouvernement provincial et celui-ci leur fournir des lots de colonisation. On eût tourné le mal en bien. Mais c'est en vain que de concert avec M. le sénateur David, nous avons réclamé cette in-



DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 6 AVRIL 1921

SAINT CELESTIN

Le lever du soleil, 5 heures 37. Coucher du soleil, 6 heures 29. Lever de la lune, le matin, 4 h. 31. Nouvelle lune, le 8 avril, à 4 h. 11 m. du matin.

DEMAIN

PLUS DOUX

MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum... 49. Minimum... 41. Demain maximum... 48. Minimum... 39. BAREMETRE. 8 h. du matin, 30.40; 11 h., 30.44; 1 h. de l'après-midi, 30.42.

LA VICTOIRE GRECQUE TOURNE EN DEROUTE

Les Turcs marchent sur Brousse et il semble probable que les Grecs vont perdre cette ville. — Comme à la Marne. — Un imitateur de Joffre. — Lourdes pertes depuis dix jours.

Constantinople, 5. — (S.P.A.) — Les forces grecques qui opèrent dans l'Asie Mineure septentrionale paraissent en danger de perdre Brousse, car les Nationalistes turcs marchent sur cette ville avec de nombreux effectifs. Les Grecs ont perdu depuis dix jours au front d'Eske-Shehr environ 150 officiers et quatre mille soldats.

Le décalé grecque à Eske-Shehr est attribuée au défaut d'une division du secteur de Sugut qui n'a pas avancé conjointement avec une division venant de Bilejik, vers le nord, et une autre qui se portait d'Inegol vers le sud-ouest.

Des pertes considérables ont été infligées aux Grecs et on dit que leur moral est en baisse. Les Grecs essaient de ranimer leur courage. Ces troupes ont eu constamment à combattre contre des ennemis supérieurs en nombre.

DES NEGOCIATIONS SECRETES SONT ENGAGEES

Un intermédiaire entre le gouvernement et les chefs de l'Union des mineurs anglais. — Ce que disent les journaux. — Quelle sera l'attitude des employés du transport. — Troupes rappelées d'Irlande et de Mésopotamie.

Londres, 5. — (S.P.A.) — Le gouvernement et les chefs de l'union des mineurs ont entamé, hier soir, des négociations secrètes en vue d'effctuer un règlement mettant fin à la grande grève déclenchée le 1er avril, dans les gisements houilliers du Royaume-Uni.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

On a des raisons de croire aujourd'hui que mineurs, cheminots et ouvriers du transport ne s'entendront pas demain, si l'assemblée que leurs représentants doivent tenir il est question de grève immédiate par la triple alliance.

Le posage des bouées

LE "SHAMROCK" COMMENCERA LE TRAVAIL DEMAIN ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. LES PREMIERS OCEANIGES DANS LE PORT. — LE "TERREBONNE" ET LE "SOULANGES" INAUGURERONT LEUR SERVICE AUJOURD'HUI.

Le posage des bouées sur la route du St-Laurent, entre Montréal et Québec, commencera ces jours-ci, probablement demain. Le "Shamrock", navire du gouvernement aidé de quelques barges fera le travail. Il y a environ 500 bouées à placer dans le chenal entre ces deux villes.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

LES OBSEQUES DE M. J. D. DUSSAULT

ELLES ONT EU LIEU CE MATIN EN L'EGLISE NOTRE-DAME. M. L'ABBE PERRIN A CHANTE LE SERVICE.

Ce matin, à l'église Notre-Dame ont eu lieu les funérailles du regretté M. J.-D. Dussault, organisiste de la paroisse. Un grand nombre de fidèles remplissaient la nef et les galeries.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, assisté de MM. les abbés L. Bouthier, p.s.s., et Oscar Roland, p.s.s., comme diacre et sous-diacre.

Le droit à des dommages

UNE USINE DE PULPE A CHANDLER RECLAME UNE SOMME DE \$150,000 D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE POUR DES DOMMAGES CAUSES PAR UNE EXPLOSION.

Une cause dont le montant réclamé est considérable et qui touche à l'interprétation d'un contrat d'assurance a commencé d'être plaidé devant le juge Lafontaine. Ce procès a été interrompu pour se continuer à la fin de mai alors que le juge Lafontaine se rendra à Chandler pour faire enquête et pour examiner des témoins.

La St. Lawrence Pulp and Paper Lumber Corporation qui a son siège d'affaires à Chandler poursuit la Fidelity and Casualty Co. de New-York en réclamation d'une somme de \$150,000.

La demanderesse a pris une police d'assurance dans la compagnie défenderesse. Celle-ci s'engageait à indemniser la St. Lawrence Pulp and Paper Co. dans le cas où une explosion se produirait et où cet accident priverait l'assurée de certains profits.

Dernièrement, une des chaudières qui se trouvait dans les usines de la demanderesse a fait explosion et a causé des dommages considérables à la compagnie. Celle-ci réclame une somme de \$150,000.

Le juge Lafontaine se rendra à Chandler au mois de mai, afin de constater les dommages produits par l'explosion qui a donné naissance au litige et pour examiner certains témoins.

Charles serait parti pour la Suisse

Budapest, 5. (S.P.A.) — L'ex-empereur Charles est parti de Steinamanger, Hongrie Occidentale, à 10 h. 35 cet avant-midi. C'est ce que le premier ministre Teleky a annoncé à l'Assemblée Nationale aujourd'hui.

Vienne, 5. (S.P.A.) — On rapportait ici vers midi, que l'ex-empereur Charles avait quitté son lieu de retraite à Steinamanger et sortait de la Hongrie. La nouvelle n'a pu encore être confirmée officiellement.

Berne, 5. (S.P.A.) — Le gouvernement suisse consent à permettre à Charles d'Autriche de repasser sur son territoire à condition qu'il revienne d'ici à quelques jours. S'il retarde trop, ce permis lui sera enlevé.

Charles est parti d'Autriche le 25 avril, à 10 heures, pour se rendre en Suisse. Il est accompagné de sa femme et de ses enfants.

M. L.-A. Taschereau dans les Cantons de l'Est

Sherbrooke, 5. (D.N.C.) — Le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau, sera l'hôte des Chambres de Commerce Associées des Cantons de l'Est, lundi prochain dans notre ville. Après avoir dans l'après-midi visité nos principales industries, le distingué visiteur sera le soir invité à un banquet commandé en son honneur.

Le premier ministre sera tout probablement accompagné de MM. Mitchell et Perreault. La plupart des députés de nos cantons, ainsi qu'une foule d'autres personnages en vue seront aussi présents à la fête.

Le premier ministre sera tout probablement accompagné de MM. Mitchell et Perreault. La plupart des députés de nos cantons, ainsi qu'une foule d'autres personnages en vue seront aussi présents à la fête.

OÙ LA RÉCLAME NE CONDUIT-ELLE PAS?

Le monde théâtral financier a été fort bouleversé ces jours-ci. Le 26 mars, les gérants de tous les théâtres de vues animées, recevaient chacun une lettre, écrite à l'encre rouge, et remplie de menaces syllabiques, et au bas desquelles était dessinée une main noire. Remplis d'épouvante nos gens ont attendu les événements. Deux jours après nouveaux avertissements. Le ton était plus agressif et au bas de la feuille, un coeur transpercé d'un poignard, paraissait éloquentement.

Le lettre se contentait de menacer sans demander ni reprocher, quoi que ce soit. La police a été avertie de la chose. Deux jours plus tard les gérants criaient miséricorde devant une nouvelle lettre toujours baroloquée de rouge, ou respel-dissait une bombe des plus belles proportions. La bombe, disait-on, devait éclater incessamment. Du coup, nos gens ont perdu la boule.

Le chef Bélanger jour et nuit assailli de gens qui venaient lui demander des permis pour porter des armes.

Les autorités essaient mais en vain de calmer les frayeurs. La terreur a été à son comble lorsqu'une quatrième lettre est arrivée. On y avait peinturluré un fouet de proportions respectables. Le bureau du chef Lepage a été envahi par nos gérants alarmés. Un Juif a perdu connaissance dans le bureau même.

D'autres sont tombés paralysés ou gravement malades. Et l'on a vu les détectives et les agents de police être à la fois défenseurs de la vie des citoyens, médecins et anges de consolation.

Cependant le chef Lepage, resté sceptique sur le danger qui bouleversait si fort nos gens, a confié au détective Lajoie le soin de découvrir le distributeur de sensations. Après de longues recherches, au milieu de toutes sortes de difficultés, le détective a découvert que ces menaces étaient une réclame faite en faveur d'un nouveau film américain intitulé *Vanishing Trails*.

L'auteur de ce genre original de réclame était le gérant de la *Amalgamated Exhibitors Co. Ltd.*, rue McGill, un nommé Philipp Hazza.

Comme l'on comprend bien, ses clients n'ont pas été enthousiasmés de cette façon d'annoncer les marchandises. D'aucuns avaient projeté de vendre leur établissement à perte pour conjurer le danger. D'autres avaient retenu les services d'agences privées pour veiller à la conservation de leurs jours, d'autres enfin étaient tombés sans connaissance et quelques-uns mêmes sont encore malades, sans compter les craintes et alarmes des familles. Aussi notre facétieux gérant devra-t-il disparaître cet après-midi en cour de police. Il sera accusé d'avoir envoyé des lettres de menaces de mort.

Le garçon a joué la même plaisanterie dans plusieurs villes d'Ontario et des Etats-Unis.

Un nettoyage judiciaire

La Cour de révision désire se débarrasser de toutes les causes sur lesquelles les avocats ne veulent pas se quereller. Dernièrement quarante causes ont été appelées par le juge Archibald. On avait choisi les plus anciens. Comme résultat de cet appel, le greffier de la Cour de révision a pu constater que vingt causes étaient prêtes pour audition. Les vingt autres causes seront encore appelées deux fois. Si personne ne répond aux deux appels qui auront lieu, ces causes seront déclarées rayées de la liste.

Le 25 avril prochain, le juge Archibald appellera toutes les causes inscrites dans lesquelles les avocats ne sont pas prêts à procéder. Si l'intimé est prêt à plaider et si le demandeur est prêt à plaider, il aura le renvoi de l'inscription, il aura droit de l'obtenir. Si l'appelant a préparé sa cause est présente et si la défense n'est pas prête, l'appelant aura le droit de faire fixer un jour où la cause pourra être entendue ex-parte. Si aucune des parties ne se présente, le 25 avril, dans une cause, la même cause sera appelée le mois suivant. Si dans l'intervalle, les deux parties se sont préparées à procéder sur cette cause, elle sera mise sur le rôle pour être entendue à son tour.

Aux Assises

DEUX ACQUITTEMENTS. On a terminé, aux Assises, que préside le juge Monet, le procès de Sam. Fournel, sur qui pesait une accusation de vol. Pour \$45,000 de marchandises auraient été enlevées dans les wagons de la compagnie, à Sartin.

L'accusé a été le seul témoin entendu ce matin, il a nié le vol. Les avocats, Mes Salluste Lavery et E. Bertrand, ont ensuite commencé leurs plaidoiries, après quoi le juge a adressé la parole au jury.

Dans son adresse au jury, le juge a fait un résumé de la cause et a expliqué la loi. Les jurés se sont ensuite retirés dans leur chambre de délibérations et sont revenus quelques minutes plus tard avec un verdict d'acquiescement.

Nos enfants sont fauchés

EN TROIS MOIS, LA MORT FAIT 966 VICTIMES CHEZ LES PETITS ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANNEES — LA TUBERCULOSE EXERCER ENCORE DES RAVAGES.

Les statistiques de la mortalité indiquent, depuis le commencement de l'année, une abondance de décès d'enfants par trop alarmante. La proportion s'établit à 35 pour cent du total général des décès en trois mois.

La mort a fait 2,739 victimes au cours des trois derniers mois et elle a terrassé 966 petites vies, en dessous de cinq années. Pour le mois de mars, la même allure se maintient, comme en témoigne le tableau suivant:

Table with 3 columns: Enfants, Total, and values for 1st, 2nd, 3rd, 4th, 5th weeks of March.

Totaux . . . . . 397 1101. On remarque cependant, avec la diminution générale des décès, de semaine en semaine, une gradation descendante de la mortalité infantile. Au début de mars, il est mort 72 enfants, puis 96 à la deuxième semaine de mars, pour revenir à 59 à la dernière semaine. Il en y eut 103, dans la dernière semaine de février.

On a chapitre des maladies contagieuses, la situation n'est guère plus rassurante. On relève, en effet, 422 décès provenant de ces maladies jusqu'au 1er avril; et 2,313 personnes en ont été atteintes. La proportion des décès par rapport aux cas déclarés se répartit à 18 pour cent.

La tuberculose détient encore et toujours le premier rang, avec le chiffre effroyable de 245 décès contre 255 cas, c'est-à-dire que toutes les victimes de la peste blanche meurent ou à peu près. La tuberculose, enfin reconnue officiellement, d'un hôpital antituberculeux apparaît ici à l'évidence.

Le tableau suivant fait ouvrir les yeux: MALADIES CONTAGIEUSES. En trois mois. Cas. Décès.

Table with 3 columns: Maladie, Cas, Décès. Includes Tuberculose, Diphtérie, Grippe, etc.

Totaux . . . . . 2,313 422. La situation s'annonce moins sombre depuis une dizaine de jours. Les cas de tuberculose diminuent, ainsi que les décès. Le grippe a pratiquement disparu, et le varicelle aussi, bien que ces deux maladies graves n'aient pas cessé d'être endémiques dans notre ville.

Un impôt de \$25.00

Quatre délégués de l'Association des débardeurs du port de Montréal sont revenus à la charge auprès de M. Décarie, ce matin, pour obtenir appui et protection contre la main-d'oeuvre étrangère que certaines compagnies maritimes emploient au cours de la belle saison.

Ils souffrent préjudice de cette préférence et réclament de la ville un impôt de \$25 sur chacun de ces débardeurs étrangers, comme la cause existe à Halifax et à Saint-Jean, N.-B., prétendent-ils.

La commission étudiera cette requête.

LE TEMPS

Toronto, 5 (S. P. C.). — Le temps a changé depuis hier. Il fait chaud dans la partie est du continent pendant qu'on gèle dans le Colorado.

TEMPS PROBABLE. Laes et Baie Georgienne: Vents modérés du sud. Demain: Beau et chaud.

Vallée de l'Ontario et Haut-Saint-Laurent: Vents modérés. Demain: Plus chaud.

Bas-Saint-Laurent, golfe et rive nord: Vents modérés. Demain: Plus doux.

RELEVÉ DU THERMOMETRE. Prince Rupert . . . . . 42 34. Victoria . . . . . 52 38. Kamloops . . . . . 56 36. Calgary . . . . . 28 20. Edmonton . . . . . 56 28. Prince Albert . . . . . 22 16. Winnipeg . . . . . 44 28. White River . . . . . 48 32. Sault Sainte-Marie . . . . . 58 38. Toronto . . . . . 64 42. Kingston . . . . . 58 40. Ottawa . . . . . 52 32. Montréal . . . . . 48 34. Québec . . . . . 36 30. Saint-Jean, N.B. . . . . 50 36. Halifax . . . . . 48 32. Saint-Jean, T.-Neuve . . . . . 56 26. Détroit . . . . . 74 50. New-York . . . . . 76 54.

Des noyés repêchés

Québec, 5. (D.N.C.) — Le cadavre d'un homme a été trouvé près du quai de la Rivière Ouelle par M. Joseph Mercier. Le cadavre est celui d'un homme âgé d'environ 65 ans. Après quatre jours, si le cadavre n'est pas réclamé, il sera inhumé à la Rivière Ouelle. M. Jos Mercier, qui de la Rivière ou du Dr V. A. Vézina, de Saint-Alexandre, coroner, peuvent donner des détails supplémentaires.

Sarah Bernhardt à Londres

Londres, 5. (S.P.A.) — Sarah Bernhardt est venue à Londres, hier soir, avec sa compagnie d'acteurs parisiens. Elle a figuré au théâtre Prince dans le premier rôle de la pièce de Louis Verneuf intitulée *Daniel*. La *divine Sarah* a été l'objet d'une ovation.

Les Français sont satisfaits

Paris, 5. (S.P.A.) — La réponse des Etats-Unis à l'Allemagne sur la question des réparations a causé un vif contentement chez les Français. On considère ici que l'Allemagne n'a plus de porte de sortie pour se soustraire aux obligations que lui impose le traité de Versailles.

Accident d'aéro

Buenos-Ayres, 5. (S. P. A.) — Une dépêche de La Paz, Bolivie, à la Naçon mande que huit personnes ont été tuées en cet endroit dimanche dans un accident d'aéroplane et que le nombre des blessés est élevé. L'aviateur français Baudron évoluait dans les airs au-dessus de la ville pour marquer l'ouverture de l'école d'aviation bolivienne quand soudain il a perdu le contrôle de sa machine qui est allée s'écraser sur un groupe de spectateurs. Baudron lui-même a été tué.

DANS LE BAS DU FLEUVE

Trois-Pistoles, 5 (D. N. C.). — Le yacht de M. Bouchard, des Bergeronnes, a été le premier à accéder aux quais, depuis qu'ils sont libres de glace. Arrivé jeudi, il est reparti samedi après avoir pris un chargement de marchandises.

Mort d'une Franco-Américaine

Manchester, 5 (D.N.C.) — Mme Marie Beaudette, de Montréal, est

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

SITUATIONS VACANTES

"Sciences Comptables"

Teneurs de livres, comptables, employés de bureau et jeunes gens qui effectuent les plus hautes études.

EMPLOI DEMANDE

EN HOMME d'expérience demande une position de bureau, sachant, pouvant fournir les meilleurs renseignements.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivent les cours, jour ou soir.

A VENDRE

MACHINERIE MACHINERIE Machines-outils neuves et usagées.

OEUFES ET VOLAILLES

La saison d'incubation est arrivée. Nous sommes à votre disposition.

PROPRIETES A VENDRE

Alexandre Dupuis (Établi en 1877) COURTIER EN IMMEUBLES

ACCORDEUR DE PIANO

ALEXANDRE GERMAIN Accordeur de pianos, réparations de toutes sortes.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position et le plus haut salaire payé ?

REPARATIONS

MEUBLES de toutes sortes polis et réparés. Matelas et Waldorf refaits.

EDUCATION

L'anglais enseigné par la poste 25c la leçon

L'ANGLAIS RENDU FACILE

Apprenez l'anglais par correspondance. Notre méthode reposant sur la phonétique.

D. PARÉ PLATRIER

Travaux d'enduits unis et ornements, réparations et blanchissage à l'entreprise ou à l'heure.

SERRURIERS

E. TELLIER serrurier-général, 28 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal.

Mort d'un agent

L'agent de police Antime Gravel est mort samedi après une courte maladie.

Harpiste Salvi

Signor Alberto Salvi, le harpiste italien, viendra donner un récital à la salle Windsor, le lundi soir, 18 avril prochain.

TRIBUNAUX CIVILS

UNE MALADIE IMAGINAIRE

LE JUGE DUCLOS REDUIT CONSIDÉRABLEMENT LA RECLAMATION D'UN OUVRIER QUI AVAIT ÉTÉ BLESSE AU TRAVAIL.

Le juge Duclos vient de condamner un patron à payer à un de ses employés la somme de \$957.

M. Xavier Martineau, âgé de 53 ans, travaillait pour la Sovereign Lime Company, Limited.

Le juge Duclos vient de condamner un patron à payer à un de ses employés la somme de \$957.

M. Lione Boissvert a présenté une requête hier devant le juge Coderre pour se faire mettre en possession de quarante caisses de whiskey qui ont été saisies par M. J. A. Tranquille.

Le juge Duclos accorde au demandeur une somme de \$957. La compagnie défenderesse a déjà versé \$367.30.

LA POURSUITE EST PRESCRITE

M. Lione Boissvert a présenté une requête hier devant le juge Coderre pour se faire mettre en possession de quarante caisses de whiskey qui ont été saisies par M. J. A. Tranquille.

Ces liqueurs ont été remises dans l'immeuble de la vieille prison, rue Craig. Le requérant base sa prétention sur la loi qui veut que les liqueurs saisis retournent au propriétaire.

Le juge Coderre a réservé son jugement sur cette requête.

COURRIER DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP

Rivière-du-Loup, 5 (D.N.C.)—La fête des paniers, à la vente de charité, a remporté un beau succès.

Un ouvrier s'est fait couper une main cette semaine au moulin Lachance, par une scie ronde.

Inauguration d'orgues à Lachine

Cette cérémonie aura lieu, jeudi soir, le 7 avril, à 8 heures, en l'église des Saint-Anges, 15ème avenue.

Le salut solennel du Saint-Sacrement, sera chanté par le choeur de la paroisse, M. Benoit Verdickt, maître de chapelle.

Voici le programme: Sermon et bénédiction des Orgues. Récital. Première partie: 1. Prélude et 2. a) Cantabile, b) Andante, c) Allegro.

Cours public de législation commerciale

M. Alexandre Gérin-Lajoie, avocat et docteur en droit, continuera ce soir, le 5 avril, à 8 h. 15 dans la salle de droit romain, à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal.

MORT ACCIDENTELLE

Un enfant de quatre mois, Michel Goudreau, fils de M. H. Goudreau, 125, rue Forfar, a été trouvé mort par sa mère, hier matin.

CAUSES D'INCENDIES

La commission des incendies a tenu une enquête hier après-midi sur l'incendie qui s'est déclaré le 4 avril dernier dans l'immeuble portant le No. 1148, rue Saint-Laurent.

UN MINISTRE QUAKER EST RECONNAISSANT AU TANLAC



T. J. PARKER, 4246 Juneau Street, à Seattle (Wash.)

"J'avais la conviction que toutes les attestations données au Tanlac étaient plus ou moins exagérées, mais je suis ravi d'avoir cru qu'il pouvait tout de même me faire du bien et d'en avoir fait l'essai."

"Un de mes amis me convainquit un jour de prendre du Tanlac. Il est certain que ce jour-là il me rendit un grand service. Je mange aujourd'hui de tout ce que je veux et autant que j'en veux et cependant je digère tout ce que je mange sans m'en apercevoir. J'ai engraisé. Les forces me reviennent et je me porte maintenant à merveille."

"Tous les camarades, au magasin, savent que le Tanlac m'a remis sur pied. Je suis heureux de donner cette attestation car j'espère qu'elle permettra à d'autres de prendre avantage du Tanlac."

"Le Tanlac est en vente à Montréal dans les pharmacies de Dr Leduc, dans les pharmacies de MM. Quenneville, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours et Lanctôt et aux Liggett's, Rexall Stores; à Verdun chez M. Henri-P. Fabien, harpiste, et à Lachine chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac."

FAITS DIVERS

LE COMPAGNON DU MEURTRIER. Mike Soviet, a été reconnu hier, par Aaron Lubinsky, comme l'individu qui accompagnait le meurtrier lors de l'attentat.

Les funérailles de la victime ont eu lieu hier. Le service a été chanté à l'église Sainte-Marie, rue Berville.

Les détectives Gursky, Tierney et Forget accompagnés du sergent Mercier ont fait des recherches dans la chambre du meurtrier pour retrouver la balle qui a tué Striepa, mais sans aucun résultat.

LES ALARMES

Les pompiers ont eu à répondre à dix alarmes au cours des dernières vingt-quatre heures. Elles ont été enregistrées comme suit: Soir: 12 h. 56. Boîte 3613, angle des rues Melrose et Notre-Dame-de-Grâce.

LES ALARMES

Les pompiers ont eu à répondre à dix alarmes au cours des dernières vingt-quatre heures. Elles ont été enregistrées comme suit: Soir: 12 h. 56. Boîte 3613, angle des rues Melrose et Notre-Dame-de-Grâce.

LES ALARMES

Les pompiers ont eu à répondre à dix alarmes au cours des dernières vingt-quatre heures. Elles ont été enregistrées comme suit: Soir: 12 h. 56. Boîte 3613, angle des rues Melrose et Notre-Dame-de-Grâce.

LES ALARMES

Les pompiers ont eu à répondre à dix alarmes au cours des dernières vingt-quatre heures. Elles ont été enregistrées comme suit: Soir: 12 h. 56. Boîte 3613, angle des rues Melrose et Notre-Dame-de-Grâce.

LES ALARMES

Les pompiers ont eu à répondre à dix alarmes au cours des dernières vingt-quatre heures. Elles ont été enregistrées comme suit: Soir: 12 h. 56. Boîte 3613, angle des rues Melrose et Notre-Dame-de-Grâce.

LES ALARMES

Les pompiers ont eu à répondre à dix alarmes au cours des dernières vingt-quatre heures. Elles ont été enregistrées comme suit: Soir: 12 h. 56. Boîte 3613, angle des rues Melrose et Notre-Dame-de-Grâce.

Feu l'abbé J.-A. Beauchamp

Lachute, 5. (D. N. C.) — A l'occasion du décès de l'abbé J.-A. Beauchamp, curé de la paroisse Saint-Charles, de Montréal, et ancien curé de cette paroisse, les paroissiens de Lachute se sont réunis en assemblée spéciale, dans l'église, après la messe, dimanche dernier.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

74 ST-JACQUES MAIN 1547 J. Albert La Rue ARCHITECTE

ASSURANCES ET VITRES

Établi en 1882. ISIDORE CRÉPEAU Assureur contre l'incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.

ASSURANCE

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

RECTIFICATION DE CYLINDRES

DE PISTONS ET D'ANNEAUX DE PISTONS RECTIFICATION D'ARBRES DE LA MANIVELLE. Aussi toutes réparations d'automobiles en général et d'engins de yacht.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

74 ST-JACQUES MAIN 1547 J. Albert La Rue ARCHITECTE

ASSURANCES ET VITRES

Établi en 1882. ISIDORE CRÉPEAU Assureur contre l'incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.

ASSURANCE

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

ASSURANCES

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association.

COMMISSION SCOLAIRE

ON ACHÈTE DES TERRAINS

LES COMMISSAIRES DU DISTRICT CENTRE RECOMMANDENT L'ACHAT DE DIX TERRAINS, RUE BERCY, POUR L'ÉRECTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE. — DIVERS.

Les commissaires d'écoles du district centre se sont préoccupés, hier à leur réunion régulière, de questions importantes, entre autres, l'expropriation de certains terrains situés rue Bercy pour la construction d'une école et d'une résidence pour le personnel enseignant de cette école, et l'achat de la quantité de charbon nécessaire pour la prochaine saison des froids.

Les écoles qui sont sous la direction de la commission du district centre consomment chaque année environ trois mille tonnes de charbon par an et en plus à peu près quatre cents tonnes de charbon mou. Cette quantité a été répartie entre différents fournisseurs.

En ce qui concerne l'achat du bois, les commissaires n'ont pris aucune décision, préférant attendre à une date ultérieure pour le faire, car il pourrait se produire des changements d'ici là.

La question d'expropriation des terrains a provoqué une vive discussion entre les Drs Poissant, Denis, Daigle et M. Miller, le secrétaire. Il s'agissait de l'achat de terrains pour les constructions plus haut mentionnées. Ces terrains sont offerts en vente actuellement à 90 sous le pied; la commission fut d'avis que ce prix était un peu élevé et qu'il ne pouvait être accepté au premier abord. Le Dr Poissant surtout a fait remarquer que l'on ne pourrait pas procéder à l'achat de ces terrains sans que l'on procède d'abord à leur expropriation. Les parties intéressées nommeraient chacune leur arbitre, un juge de la Cour Supérieure en nommerait un troisième, et l'on se conformerait à leur décision.

Après une discussion de plus d'une demi-heure, la commission a décidé finalement de recommander au bureau central l'achat de quatre terrains pour la construction d'une résidence pour le personnel enseignant, et de six autres terrains pour la construction d'une école, lesquels terrains ne devront être obtenus par voie d'expropriation. Ces dix terrains sont contigus et situés rue Bercy.

Il avait été question d'abord de n'acheter que six terrains, mais on a reconnu que ce n'était pas suffisant pour les constructions que l'on veut ériger.

Un nombre de correspondances soumise, M. Miller a produit une communication de la Montreal Light Heat and Power Company qui s'offre de fournir une certaine quantité de combustible à la commission tout en lui procurant certains avantages. Cette proposition sera reconsidérée plus tard.

Le secrétaire a donné connaissance des rapports des inspecteurs des écoles du soir et du jour, au sujet du nombre des classes et de professeurs, qu'occupent les cours du soir, et en outre le chiffre de l'assistance moyenne dans chacune de ces écoles. Ces rapports ont donné satisfaction.

Le passé, le présent et l'avenir des Franco-Américains

MANIÈRE DE SOUSCRIRE EN FAVEUR DU PREMIER COLLEGE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET TECHNIQUES.

Tous nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York comprennent maintenant la nécessité de construire, au plus tôt, un collège des hautes études commerciales, industrielles et techniques. Ils admettent, aussi, que Woonsocket est actuellement le centre offrant le plus de garantie de succès à une telle institution. Comprenant cela et admettant ceci, il ne reste plus qu'à leur expliquer avec précision ce que l'on attend d'eux au point de vue pécuniaire.

Pour l'instant nous laissons, en effet, de côté la vaste organisation, déjà montée, ayant pour mission de diriger les travaux, de tracer à chaque groupe la tâche lui incombant et de coordonner tous les efforts en vue d'un succès final complet.

Tel que nous l'avons écrit dans notre vingt-sixième article, c'est sous forme de souscriptions personnelles, volontairement consenties, que l'on fera appel à la générosité des Franco-Américains. Ces souscriptions ne seront point une promesse de verser une certaine somme à une époque fixée d'avance, mais un don immédiat dont on inscriera le montant, sur des carnets spéciaux. L'on a adopté un tel système afin de permettre de dresser plus facilement une liste aussi complète que possible des bienfaiteurs du collège Mont Saint-Charles du Sacré-Coeur.

Mus par la pensée d'accomplir un devoir rigoureux envers notre élément, et de procurer un plus grand gloire à l'Eglise en donnant à l'un et à l'autre une institution supérieure digne d'eux, nous souscrivons tous généralement des sommes importantes. Nous tiendrons à cœur de mener immédiatement à bonne fin l'oeuvre du Collège Mont Saint-Charles du Sacré-Coeur de Woonsocket, R.I., où tous nos enfants doués, de quelque point des Etats-Unis de l'est qu'ils viennent, recevront la formation technique désirée.

Chaque compatriote doit souscrire autant de dollars que ses finances le lui permettent. Généralement on peut affirmer, à l'avance, que donner un seul dollar par personne n'est pas suffisant. Il serait ridicule, on l'avouera, qu'un Franco-Américain riche ou simplement l'aïse ne donnât qu'un unique dollar. C'est une véritable souscription importante, mais volontairement, que l'on demande à chaque compatriote. L'on peut donc souscrire, suivant son fortune, des sommes de \$25, \$50, \$100, \$500, \$1,000 et plus. Quant aux moins fortunés, des souscriptions de \$5, \$10, \$15 et \$20 seront les bienvenues. L'ouvrier gagnant péniblement sa vie et celle de sa famille à la sueur de son front, le jeune homme et la jeune fille aidant généralement leurs vieux parents, apporteront, sans aucune honte, un unique dollar s'ils ne peuvent faire plus. Il ne faut pas qu'il y ait un seul Franco-Américain riche ou pauvre, jeune ou vieux, qui puisse dire plus tard, qu'il n'a pu contribuer à l'érection du premier collège des hautes études de la Nouvelle-Angleterre.

Durant la guerre nous avons tous participé avec enthousiasme aux diverses oeuvres humanitaires que l'on nous signalait. Nous continuons même ce geste en tout temps. La Croix rouge en particulier en bénéficie. Et cela est bien. C'est dans l'ordre des choses. Nous devons encourager toute oeuvre catholique ou simplement humanitaire, qui puisse nous le commander. Mais pensant aux autres, nous oublions-nous nous-mêmes? Cela ne saurait être. Voilà pourquoi nous devons souscrire des sommes importantes.

Quand il s'agit du salut de la race, chacun doit être prêt à faire des sacrifices. Nous basant sur l'abnégation chrétienne, le dévouement, le zèle, le patriotisme, la foi et la générosité de nos compatriotes, nous avons la conviction absolue que la grande oeuvre catholique du collège des hautes études de Woonsocket sera couronnée du plus brillant succès.

Par son comité de propagande, La Fédération catholique franco-américaine.

LA DÉCISION LES SATISFAIT

Me CHARLES LAURENDEAU ET LES AVOCES DE LA DÉFENSE DES MUNICIPALITES CONTRE LA CIE DE TELEPHONE BELL, TROUVENT LA DÉCISION LÉGITIME ET RAISONNABLE.

Me Charles Laurendeau, le principal avocat de la défense des municipalités canadiennes contre les réclamations de la Compagnie de téléphone Bell, est satisfait de la décision des commissaires des chemins de fer.

L'augmentation de dix pour cent équivalait, dit-il, à une baisse pour les services privés et au statu quo pour les services d'affaires et la compagnie n'a pas gagné à faire calculer le tarif sur l'usage que l'on fait du téléphone. La compagnie demandait de faire payer, dans le cas du service d'affaires, quatre sous par appel, au delà du chiffre-limite de douze cents appels par année. Ce qui ne signifiait rien moins que le double et le triple du tarif actuel, car quelle maison d'affaires n'a pas plus de quatre fois par jour à faire usage du téléphone?

La compagnie n'a pas eu plus de succès en demandant une hausse permanente de son tarif. M. Charles Laurendeau et les avocats de la défense ont expliqué à la commission des Chemins de fer que la situation actuelle était normale et que déjà le coût de toutes choses incline à la baisse. La main-d'oeuvre et les matériaux se trouvent et leur prix encore que maintenant. Si donc ces deux facteurs de la hausse fléchissent, il sera permis de demander et d'obtenir un tarif même inférieur à celui qui commença bientôt de prévaloir.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

LES SYNDICATS A LACHINE. Les Syndicats catholiques et nationaux de Montréal ont tenu, dimanche après-midi à Lachine, une assemblée de propagande très réussie sous les auspices de la Corporation Ouvrière catholique. Cette assemblée se tenait à l'occasion de la fondation du Syndicat des employés municipaux, pompiers, policiers et employés de bureau.

M. J. Comeau présidait l'assemblée. A ses côtés, on remarquait MM. les abbés Lacroix, aumônier, et Terrien, curé de Lachine, MM. H. G. Vaillant, J. B. Déglise et G. Tremblay, qui tous ont porté la parole.

M. G. Tremblay a été le premier orateur. Après avoir souligné le plaisir qu'il avait d'adresser la parole aux ouvriers de Lachine, l'orateur mentionna combien les Syndicats catholiques sont aujourd'hui à l'affiche. M. Robertson lui-même se permit d'y aller de sa déclaration. Ennemis et amis s'accordèrent à constater l'importance croissante du syndicalisme ouvrier catholique et national. L'orateur expose alors les raisons qui doivent inciter les ouvriers à entrer dans les Syndicats: parole des Papes, caractère morale de la question ouvrière, nécessité d'une vie patriotique plus intense, nécessité de garder au pays des foyers d'importance.

M. H. G. Vaillant succéda. L'orateur fait un magnifique éloge du clergé et déclare que les ouvriers n'ont pas de raison de se méfier de la présence du prêtre dans leur réunions. Le prêtre est l'ami de l'ouvrier et il a fait notre race ce qu'elle est. M. Vaillant touche ensuite la corde patriotique avec chaleur et réussit à enthousiasmer son auditoire. Son discours rempli de citations, son point est très goûté. M. J. B. Déglise, avec sa verve ordinaire, prouve que les unions internationales sont plus dépendantes qu'elles ne veulent le faire croire des Etats-Unis. Pas de bénéfices de grève, pas d'appui en rien, si l'Exécutif général ne ratifie pas les décisions locales. L'orateur établit ensuite que les Syndicats n'opèrent pas de division chez les ouvriers, car il y a des centaines de mille ouvriers qui restent encore à organiser. Ils sauront au contraire réunir tous les Canadiens parce qu'ils tiennent compte de leurs aspirations nationales et religieuses.

M. l'abbé Lacroix prouve clairement que la question ouvrière est une question non seulement économique mais aussi et surtout morale. La justice a à dire son mot dans les questions ouvrières et la justice étant une vertu morale, elle tombe par le fait même sous la juridiction de l'Eglise dans ses applications. M. l'abbé Therrien parle amicalement à ses paroissiens et leur demande fortement de se joindre aux Syndicats catholiques. Le Pape le veut; il écoute. Il dit que le prêtre n'ira pas ennuier les ouvriers dans leurs délibérations par d'inopportunes interventions. Il est seulement le gardien de la morale. Tous les orateurs ont été longuement applaudis.

LES SELLERS. Ce soir, à la salle Lavoie, 875-est, Ontario, assemblée régulière du Syndicat des travailleurs en cuir, section des selliers. On fera l'élection d'un nouveau président. Que tous les membres soient présents. Par ordre.

LES CARROSSIERS. Ce soir, à la salle Gareau, 243, rue Maisonneuve, assemblée régulière du Syndicat catholique et national des carrossiers. On discutera l'opportunité d'avoir un agent d'affaires.

CONSEIL DE LA C. O. C. Ce soir, à la salle de la C. O. C., Lachine, réunion régulière du Conseil général de la C. O. C. Des questions de très grande importance sont à l'ordre du jour.

Chambre de Commerce. A la séance générale du mercredi 6 avril (4 heures), M. Godfroy Langlois représentant de la province de Québec à Bruxelles, entretiendra les membres de la Chambre de commerce des relations économiques entre la Belgique et le Canada. (Communiqué.)

Mort subite. Sherbrooke, 5 — (D.N.C.) — Mme Armand Duhamel, 43, rue Alexandre, s'est affaïssée sur le pont Dufferin samedi après-midi et a succombé quelques heures plus tard à l'hôpital Saint-Vincent de Paul où elle avait été transportée. Le coroner Bachand a tenu une enquête et les jurés ont rendu le verdict de mort naturelle.

AU WINDSOR LA LIBERTÉ DU COMMERCE

LE DR MICHAEL CLARK PRÊCHE SA THESE FAVORITE DE LA LIBERTÉ COMMERCIALE ENFERS NATIONS, AFIN D'ASSURER LA PROSPERITE DU CANADA.

Le Dr Michael Clark, député de Red Deer aux Communes, était le conférencier hier soir, au dîner-causerie périodique du Young Men's Canadian Club. M. L.-I. MacMahon a présenté le conférencier.

Le Dr Clark est un partisan du juste milieu. Le thème de son discours portait sur une recrudescence de notre commerce, afin de réussir à payer l'énorme dette nationale que nous a laissée la guerre. Mais comment augmenter notre commerce? C'est là la grande question. Il est certain que si l'on impose la protection, notre commerce ne pourra augmenter et le transport ne se fera pas, laissant nos chemins de fer et notre marine marchande dépourvus de toute possibilité de transport. Mais d'un autre côté, il faut imposer certaines restrictions qui sont nécessaires. Le député de Red Deer conclut qu'entre ces deux doctrines, celle qui est la meilleure est certainement celle qui donne à tout le monde la liberté du commerce international. L'orateur défend d'être un libre-échangiste, mais il croit que si on donnait à tout le monde la liberté de commercer, notre commerce augmenterait et il en résulterait une plus grande prospérité pour le pays. Donc le moins de restrictions possible.

Le conférencier prend l'exemple de quelques lingots d'argent, pour un valeur de \$112,000, expédiés de Cobalt à Londres. Ces lingots d'argent serviraient-ils à quelque chose s'ils n'étaient échangés contre d'autres produits? Non. Il faut les échanger, il faut établir le commerce international. Le marché local est une belle chose, mais il ne servirait à rien par lui-même, car toute nation qui ne se contenterait que de ce marché serait infailliblement destinée à la faillite la plus complète. Cela, dit le conférencier, reviendrait tout simplement à la même chose que le chien qui ne cherche qu'à s'engraisser en rongeant sa queue.

Abordant la question des déficits des chemins de fer et de ceux de la marine, le Dr Clark dit qu'on ne les comblera qu'en autant qu'on assurera l'expansion de notre commerce, laquelle apportera à ces facteurs de transport la possibilité de fonctionner avec bénéfice. Les lingots d'argent arrachés du sol et transportés à Londres sont transportés par les chemins de fer et les navires marchands. Un commerce plus libre permettra à nos chemins de fer et à notre marine marchande de réaliser de plus gros chiffres d'affaires et cela aidera à combler les déficits qui obèrent aujourd'hui notre dette. Mais pour augmenter notre commerce, il ne faut pas qu'il soit protectionniste, bien qu'on doive lui imposer certaines restrictions, continue le Dr Clark.

Le conférencier dénonce ici l'action des municipalités qui, ayant vendu tellement d'obligations sur le marché américain, sont forcées d'aller acheter sur ce même marché. Ce sont elles qui ont nécessité ces achats sur le marché américain. Qu'elles vendent donc moins d'obligations aux banquiers américains et nous serons moins obligés d'acheter chez eux.

Les lingots d'argent arrivent à Londres. Nos navires ne reviennent pas complètement allégés. Ils nous ramènent soit des marchandises ou de l'immigration, ce dont nous avons besoin. Ici dans la province de Québec on a remédié à ce besoin par un moyen très naturel, mais cela n'existe pas dans les autres provinces. Ainsi, par son commerce, le Canada s'honore à l'étranger. Le colon heureux écrira à ses amis d'outre-mer et les invitera à s'établir sur nos terres et c'est ainsi qu'on obtiendra la qualité d'immigrés qu'on cherche.

Le Dr Clark parle incidemment des industries, mais il déclare que la protection qu'elles demandent n'a pas profité aux deux plus importantes industries canadiennes: celles des chemins de fer et de l'agriculture. Pour mener une entreprise à bonne fin, il faut commencer par le commencement, c'est-à-dire les produits de la nature. Et ce n'est qu'en donnant à ceux-ci toute la liberté d'être échangés qu'on activera les autres industries.

Les lingots sont rendus à Londres ou ils sont transformés soit en coutellerie, ustensiles de ménage, etc. On peut facilement se procurer ensuite ces articles, de sorte que c'est par cette coopération entre les

LES GANTELETS SONT FORT A LA MODE



Gantelets en cape lavable, coutures piquées, trois rangs de broderie sur le dessus, lanière avec fermoir-perle. En tan, brun, gris et mastic. . . 5.00

Gantelets gris en suède de belle qualité, coutures piquées, lanière avec fermoir-perle au poignet, dessus brodé. . . 2.75

Gantelets en soie avec manchettes garnies de ruchés et dessus brodé en couleurs opposées. En gris, mastic, blanc et marine. . . 3.00

Gantelets de soie, manchette gousset de tons opposés. En marine, mode et gris. Aussi tout blanc 2.50

Longs gants de soie, longueur 16 boutons, dessus brodés, bouts doubles. . .

Gantelets en cape pour enfants, coutures piquées, lanière roulée. En gris et brun. . . 2.50

Au rez-de-chaussée.



nations qu'on arrivera à établir le genre de commerce qu'il nous faut pour aider à solder nos dettes. Le conférencier termine en disant que le commerce restreint ne produit que l'égoïsme d'une nation, l'égoïsme, tandis que la liberté de commerce produit la prospérité et la bonne entente entre les nations.

La brochure de Mgr Ross

UN NOUVEAU TIRAGE. La première édition de la brochure de Mgr Ross: Question scolaire. Le nouveau programme primaire, s'est enlevé en huit jours. Un nouveau tirage a été ordonné et est actuellement en vente.

Cette brochure contient, on le sait, avec la substance des articles publiés dans le Devoir, par Mgr Ross, un préambule inédit et trois appendices importants, contenant, le premier, une lettre des supérieurs des congrégations enseignantes à Mgr Ross, le deuxième, le mémoire des directeurs de l'Action française aux membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, le troisième, les déclarations de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce (Cercle de Montréal et Cercle de Québec), du Comptoir Coopératif de Montréal, de la Ligue du Ralliement français en Amérique, de la Ligue Nationale de Colonisation de Québec, du Cercle Jacques-Cartier de l'A. C. J. C. et de la Société de Colonisation du diocèse de Rimouski. Elle se vend au détail 25 sous, franco. Par quantités de cinquante et plus, 30 pour cent de réduction aux propagandistes, frais de port à leur charge.

Conditions spéciales pour le commerce. En vente au détail aux bureaux du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, Montréal, et dans les principales librairies. Adresser les commandes par quantités à l'administration du Devoir.

Advertisement for L'ORÉAL hair product, featuring a circular logo and text describing its benefits for hair care.

BREVETS D'INVENTION. En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement à MARION & MARION, 224 RUE UNIVERSITE, MONTREAL.



Le Corset Modart

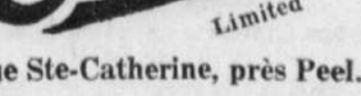
—est un corset de santé

La coupe absolument correcte au point de vue scientifique a un effet direct sur l'état de santé en général. Le confort qu'il assure fait que ce corset est désirable sous tous les rapports.

Ce que les autres corsets tâchent de faire à l'aide de courroies et de nouvelles patentes, le MODART l'accomplit par sa coupe parfaite.

Il n'est pas nécessaire de sacrifier le confort à l'apparence si l'on porte le corset convenable.

Si vous décidez d'en faire l'essai, nous sommes certains de pouvoir vous persuader.



Rue Ste-Catherine, près Peel.

Toronto Montréal

CORSETS MODART lacés en avant

Advertisement for 'FLEURS DU FOYER' and 'FLEUR DU CLOITRE' by M. DELLY, featuring decorative borders and text.

—Il semblerait vraiment que Guahbert redoute, pour sa femme, la qual malade! Ce ne fut cependant qu'un très léger malaise, qui ne laissa le lendemain d'autres traces sur le visage d'Ottile qu'un cerne à peine visible autour des yeux. Mais dans ces beaux yeux eux-mêmes, Emmanuel crut lire une souffrance profonde. De temps immémorial, les Harbreuze donnaient un grand dîner le jour de Noël. Cette année, il eut lieu, selon la coutume, avec tout l'apparat suranné usité en pareil cas. Tout le tracas des préparatifs

frère qui, placé à la droite d'Emmanuelle, semblait très empressé près de la jeune fille. Le dîner terminé, les invités masculins se retirèrent dans le bureau de Guahbert qui allait ce soir servir de fumeur. Le comte Rudolph, après avoir allumé un cigare, se rapprocha d'un petit jeune homme à la mine prétentieuse qui lui avait été présenté tout à l'heure comme étant le fils du Dr Boutrin et le second clerc de M. Viannes. Il se mit à causer de choses et d'autres, en vint à parler des avantages et des ennuis de la profession choisie par Arsène Boutrin, écouta d'un air compassant les doléances de celui-ci, qui aurait préféré la magistrature. —Mais il m'a été impossible d'arriver à convaincre mon père, Monsieur le comte! Il n'a jamais voulu pour moi que le notariat. Heureusement encore que M. Viannes est un patron commode, qui ne dit trop rien si je fais de temps à autre une petite fugue. —Il a une physionomie très sympathique, et paraît fort intelligent. Son étud. est, je crois, la plus forte de la contrée? —De beaucoup, même. Il a toutes les grosses fortunes — et en particulier celles des Harbreuze, qui

peut compter pour plusieurs. —Oh! sont-ils vraiment si riches? dit négligemment M. von Walberg, en se penchant pour secouer la cendre de son cigare. —Comment, s'ils le sont? Tenez, bien que son frère ait été très fortement avantagé, Mlle Harbreuze a reçu, pour sa part, près de deux millions. Une leur aussitôt éteinte jaillit sous les cils blonds du lieutenant. —Peste! c'est une jolie somme! Mais en ce cas, comment cette jeune fille, charmante et si bien dotée, n'est-elle pas encore mariée? —Oh! il est à peu près certain qu'elle entrera au couvent! —Ah! bah! murmura Rudolph. Une imperceptible contraction avait un instant plissé son front. —Mais en ce cas, la fortune?... —Restera à la famille. Mlle Harbreuze choisira à peu près certainement les Clarisses; or, dans cet Ordre, on se dépouille complètement avant de prononcer les vœux. Mais il est probable qu'elle dotera richement sa cousine, Mlle Lormey, qu'elle aime extrêmement et considère comme une soeur. —Celle jolie petite brune aux yeux de violette?... Elle est orpheline? —Oui, et sans fortune, M. Harbreuze est son tuteur. —Et vous, êtes-vous musicienne,

Mademoiselle? —Oh! pas du tout, Monsieur! Je n'ai jamais pris de leçons. —C'est dommage! Il me semble — je ne sais pourquoi — que vous devez avoir le goût de la musique. —C'est vrai, je l'ai. J'aime à entendre Mlle Viannes, pas Mlle Boutrin, par exemple! Elle rougit aussitôt, se reprochant cette parole comme un manque de charité. M. von Walberg sourit. —Je le comprends!... Il est dommage qu'Ottile ait renoncé à jouer; elle avait vraiment un beau talent. —C'est vrai, je ne l'ai jamais entendue! —Non, voilà deux ans qu'elle a complètement délaissé la musique. Il faut dire qu'il y avait cas de force majeure. Dans un moment de gêne, mon père se trouva obligé de vendre son piano, un fort bel instrument qu'aimait beaucoup Ottile. Mais maintenant, elle pourrait très bien s'y remettre. En admettant que ce piano lui paraisse trop mauvais, son mari ne refuserait certainement pas de lui en donner un autre. —Oh! non!... Et nous aimerions tant à l'entendre! —Elle a un jeu très souple, extrêmement doux et expressif. Autrement, elle accompagnait très sou-

vent le violon de notre cousin Maximilien de Zeltznich. Celui-ci réclama ensuite plusieurs morceaux et ne se lassait jamais de l'entendre. La conversation, commencée sur un ton un peu bas, avait depuis un instant repris le diapason ordinaire. Thécle, levant en ce moment machinalement les yeux, vit à quelques pas d'elle Guahbert qui écoutait distraitement M. Viannes avec lequel il s'entretenait depuis quelques minutes. Rudolph continuait à causer. Sa voix douce, enveloppante caressait agréablement l'oreille, et Thécle l'écoutait avec plaisir. Emmanuelle, occupée jusque-là par les devoirs de maîtresse de maison que lui abandonnait en partie sa belle-soeur, même en ce soir de réception, avait des coups d'oeil fréquents et un peu contrariés de ce côté. Profitant d'un instant de liberté, elle s'avança vers sa cousine.

—Thécle, j'ai besoin de toi, ma chérie, dit-elle tranquillement. Thécle se leva aussitôt et la suivit dans la salle à manger non encore débarrassée du couvert. (A suivre)

# COMMERCE ET FINANCE

## LA MATINÉE À LA BOURSE

LES AFFAIRES SONT UN PEU PLUS ACTIVES À LA SEANCE DE CE MATIN. LES ATLANTIC SUGAR BAISSENT. LES WINNIPEG SE FONT REMOUVER. LA RAISON DU MOUVEMENT — A WALL STREET.

Le marché n'a guère été plus actif ce matin sur notre place locale... Les transactions ont été, comme les jours précédents, rares et peu intéressantes...

Les Winnipeg Electric Railway, qui ont commencé à faire exception de fermés à la séance d'hier après-midi, se sont encore bien traités ce matin... Elles ont ouvert à 43, soit une fraction de plus que la veille...

Le marché de Wall Street a été irrégulier à l'ouverture mais la cote a repris un peu plus d'aplomb à mesure que les transactions se succédaient...

Le dollar canadien faisait de 11 à 12 pour cent en place new-yorkaise ce matin tandis que le franc français marquait .0791 à Montréal.

### OPERATIONS DE LA MATINÉE

Table with columns for stock names (Steel, Abitibi, Sugar, etc.) and their corresponding prices.

### BOURSE DE NEW-YORK

Table listing various commodities like Am. Beef Sugar, Am. Corn, etc., with their prices and market status (Ouv. Ferm.).

### EMPRUNT FRANCAIS 4% 1918

DE LA LIBERATION 800.00 le titre de 40 francs de rente. LIVRAISON IMMEDIATE BRYANT, ISARD & CO.

## Le commerce canadien LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

Le gouvernement d'Ottawa vient de publier les chiffres détaillés du commerce canadien pendant le mois de février. La balance nette est de nouveau favorable au Canada...

LES PRIX DES OEUFs BAISSENT DE UN SOU PAR DOUZAIN. DEPUIS HIER, ILS SE VENDENT DE 33 A 34 SOUS CHEZ LE MARCHAND DE GROS... LES PRIX DES AUTRES VIVRES RESTENT LES MEMES.

Table of Canadian trade statistics: Produits végétaux, Produits animaux, Produits chimiques, etc.

Les prix des oeufs ont encore diminué de un sou par douzaine au cours de la journée d'hier... Les prix du sucre et du sirop délabable restent les mêmes.

### La St-Maurice Paper

On vient de publier le rapport financier des opérations de cette compagnie pour les douze mois se terminant au 31 décembre dernier. On y constate que les opérations ont donné \$2,440,250 contre \$1,329,621 l'année dernière...

L'actif courant de la compagnie est de \$3,586,280 contre \$3,327,427 en 1919... Cette compagnie a été organisée il y a cinq ans et est une filiale de la Union Bag and Paper Company, Limited.

### Nos chemins de fer

Les recettes brutes des compagnies de chemin de fer ont encore fléchi au cours de la semaine dernière. Les recettes brutes du Pacifique canadien s'établissent à \$4,824,000 contre \$5,832,000 pendant la semaine correspondante de l'an dernier...

### L'or de la Hollande

New-York. — Une consignation d'or adressée à la New-York Federal Reserve Bank est arrivée hier à bord du "Rotterdam". Cet or a été envoyé par la Nederlandsche Bank de Hollande.

### Emprunts du Gouvernement du Canada

Table of Canadian government bonds: Tableaux des cours fournis par L. G. Beaubien et Cie. Sujets à intérêt court.

### Cours du change

Table of exchange rates for various locations: Londres, Paris, Bruxelles, Genève, Madrid, etc.

### BOURSE DES MINES

Table of mine stocks: Adanac, Atlas, Beaver, etc., with prices and market status.

### De la neige dans l'Ouest

Prince Albert, 4. — Il est tombé dans la partie nord de la Saskatchewan, six pouces de neige en vingt-quatre heures et la chute de neige se continue encore.

### On découvre des explosifs à Berlin

Berlin, 5. (S.P.A.) — La police de Berlin a découvert un certain nombre de mystérieux paquets contenant des explosifs...

### La presse catholique et nationale, par Henri Bourassa

La dernière brochure de M. Bourassa: La presse catholique et nationale, une importante brochure de 80 pages, grand format, où il a réuni sa dernière série d'articles sur la presse, s'est enlevée...

### LE MARCHÉ AUX BESTIAUX

Montréal, 4 (Abattoirs de Montréal) — Arrivages de bétail 754. Plus de la moitié du bétail offert était de bonne qualité pour le dépeçage...

## LES GRAINS

Table of grain prices: Cote de la Maison Bryant, Isard and Co. CHICAGO, WINNIPEG, etc.

### COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Table of tramway schedules: HORAIRES DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1921. LACHINE, ST-LOUIS, etc.

### Province de Québec, Cour Supérieure

Montreal Oil Company, corps politique et incorporé suivant les lois de l'Etat du Texas... J. E. LACOMBE, Député-Protonotaire.

### Province de Québec, Cour Supérieure

Joseph Daviault, menuisier, atrefois de la cité et du district de Montréal... L. P. CAISSE, 30 rue St-Jacques.

MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION. Obligations 6 1/2% — 5 ans. Remboursables à la Banque d'Hochelega le 2 juillet 1921.

Poursuivant notre programme de développement économique de la Province de Québec, nous avons soucrit et recommandons à la faveur des épargnants \$1,200,000 d'obligations 7% 1ère hypothèque de la CIE P.-T. LEGARE, Itée.

Versailles Vidricaire Bouillais. MONTREAL, QUEBEC, OTTAWA. Bureaux: MONTREAL, OTTAWA.

Winnipeg Electric Ry. Co. Actions privilégiées 7% avec prime de 20% en actions ordinaires. PRIX: \$90 l'action de \$100 pour rapporter 7 1/2%.

RENE-T. LECLERC BANQUIER ET COURTIER. MONTREAL, QUEBEC. 180, rue St-Jacques, 76, rue St-Pierre.

\$2,400 POUR \$170. OBLIGATIONS A 5% DU GOUVERNEMENT ALLEMAND. Nous avons en mains, pour livraison immédiate, 1,000,000 de ces Obligations...

E.-L. HARDY & CIE. Spécialistes en Obligations. 101, rue St-Pierre, QUEBEC. ROME, ATHENES, BERLIN, VIENNE.



# TABAC A FUMER ROYAL NAVY

En paquets de 1/11 lb.  
**15 cents**

En boîtes métalliques d'une  
1/2 lb. **80 cents**

C'est un tabac haché (Cut Plug) d'une valeur extraordinaire et d'une qualité remarquable

## LA VIE SPORTIVE

### Le club Ottawa remporte le championnat du monde au hockey professionnel

Les Sénateurs ont triomphé du Vancouver dans la partie décisive, hier soir. — C'est la première fois qu'un club visiteur gagne une série. — Bataille entre trois joueurs. — Dix mille personnes assistaient à cette rencontre. — Résultat: 2 à 1.

Vancouver, 5. — La coupe Stanley, emblème du championnat mondial au hockey, demeurera dans l'Est encore une année car les Sénateurs ont défendu avec avantage ce trophée contre les Vancouver Millionnaires en gagnant la cinquième partie de la série hier soir par un résultat final de 2 à 1. La joute d'hier a été disputée suivant les règlements de la ligue de la Côte du Pacifique, c'est-à-dire que les équipes se composaient de sept joueurs. Environ dix mille personnes ont été témoins de cette joute.

La fin de cette partie a été marquée par une bataille entre Gerard et Cleghorn, d'Ottawa, et Cook, de Vancouver, et les trois coupables ont été condamnés à une amende de \$25, et suspendus pour le reste de la joute. Plusieurs autres joueurs prirent part à cette démeurée qui semblait vouloir dégénérer en véritable free-for-all.

### LES SERIES DE LA CLASSE "A" DE LA M. B. A.

Les joutes disputées hier soir dans les séries de la classe "A", de la Montreal Bowling Association, section des petites quilles, ont donné les résultats suivants :

Harrison	108	112	116	337
Hague	119	85	114	318
Chaine	113	116	123	352
Galey	117	107	101	325
Lawsen	118	142	114	374
National Blanc				
Benard	89	122	109	320
Buthiaume	85	108	117	310
Cadotte	137	116	109	362
Cowrette	89	106	123	338
Meunier	96	100	88	284
Bessner				
Weinfeld	99	104	95	298
Suarez	98	107	129	336
Taylor	121	119	117	357

Vott	118	116	99	324
Bessner	144	113	95	352
C. Y. M. C. A.				
Perry	580	559	526	1667
Pearce	72	100	105	277
Resch	130	131	121	382
Kyle	86	88	174	
Malcarr	105	116	103	324
Orr	124	114	145	383
			94	94
Canadien				
Leblanc	517	544	568	1634
Sanguinet	83	131	109	323
Filion	97	132	134	363
Talbot	96	96	96	
Lorenzi	110	109	127	346
Labelle	134	122	141	397
	138	96	234	
Steele				
Healy	520	632	607	1759
Moore	107	125	113	345
Ouimet	100	145	116	361
Hardouin	124	120	116	360
Kemp	107	101	121	389
	111	118	120	349

National Violet				
Croteau	88	89	102	279
Bissonnette	103	119	89	311
Lintault	126	118	104	348
Dufresne	113	104	87	304
Bernard	97	137	122	356
Emerald				
A. Mahoney	138	118	109	364
B. Mahoney	103	103	124	330
M. J. Mahoney	127	99	104	330
G. Mahoney	128	143	126	397
M.A.A.A. Bleu				
Douglas	134	115	132	381
Darling	102	143	109	353
Gardner	100	117	116	333
Brown	104	117	107	328
Paton	88	100	102	290

### Joutes d'exhibition

Jackson, Tenn., 5. — La partie d'exhibition qui avait lieu ici hier, entre les Washington, de la Ligue Américaine, et les New-York, de la Ligue Nationale, s'est terminée par un résultat de 9 à 0 en faveur des Giants lorsque le gérant McBride, de Washington, critiqua une décision de l'arbitre Brennan. Ce dernier prétend que Brennan lui a parlé polissonnement et il lui a donné trois minutes pour laisser le terrain. Lorsque McBride refusa de s'en aller il déclara les New-York victorieux.

### Un beau succès du club Molière

La grande soirée du club Molière vendredi dernier, a été couronnée d'un franc succès, artistique et financier, et les nombreux spectateurs qui remplissaient la salle Laurier sont partis enchantés de leur veillée.

Le numéro de lutte entre Omer Chevrier et Wilfrid Dupré, procura aux amateurs l'occasion de se rendre compte que tous les sports sont pratiqués à ce club. Ces deux athlètes donnèrent une exhibition de trois reprises et la lutte fut de toute beauté, chaque adversaire prenant l'avantage sur l'autre à tour de rôle. Dans le numéro des poids et ballères les athlètes suivants apparurent: Milhomme, Dandurand, Gratton, Marineau, Pigeon et Dorion et tous exécutèrent des tours surprenants. Milhomme marcha dix à quinze pas avec 600 livres, Marineau exécuta quelques dévisses qui attirèrent des tonnerres d'applaudissements, surtout celui qui consiste à dévisser et à ramasser un autre poids.

Gratton qui avait chargé du programme de la soirée, fit aussi quelques tours, jetant une barre de 230 livres et arrachant 180 à deux mains. Le jeune Pigeon fit un jeter en barre de 170 livres et son compagnon Dorion, âgé seulement de 16 ans, dévissa une barre à sphères de 120 livres.

## LE COMBAT RICARD-SMITH A PRIS FIN A LA DEUXIEME RONDE A LA SUITE D'UN ACCIDENT

### En tombant en dehors des câbles l'Américain se blesse et ne peut continuer la bataille. — Butler bat Kid Henry. — Les préliminaires furent fort intéressantes. — Brosseau au programme lundi soir prochain, au Monument National. — Soirées de boxe demain et jeudi.

Décidément la guigne s'est attachée à Eddie Ricard car, après avoir perdu deux batailles sur des "fous" accidentels, Eddie Ricard a vu son match d'hier soir, contre le sergent Ray Smith, de New-York, se terminer d'une façon peu satisfaisante pour lui-même et pour le public, à la deuxième ronde et ce combat doit être appelé "bataille non avenue". Le combat a dû être arrêté à la deuxième ronde lorsque les deux pugilistes aux prises passèrent par dessus les câbles et dans la chute Smith se blessa grièvement et fut dans l'impossibilité de continuer la bataille. Smith avait pris un plongeon semblable dans la première ronde lorsqu'il passa par-dessus les câbles et qu'il tomba, tête première, sur le plancher. Après avoir senti les sels l'Américain put continuer la lutte mais dans la ronde suivante le protégé de Dan Morgan resta étendu sur le parquet sans connaissance et l'on crut pour un moment que cet accident aurait des conséquences graves.

Il est malheureux que cet accident se soit produit car le combat promettait d'être intéressant et les amateurs, peu nombreux, hélas! auraient sûrement été témoins d'une bataille fort mouvementée et très contestée car Smith semble être un boxeur très scientifique et rapide. Il ne semble pas avoir toute sa tête à lui mais cela ne l'empêche pas de connaître à fond le "manly art". Smith, grâce à sa rapidité, a eu l'avantage mais d'un autre côté Ricard a porté les meilleurs coups et nous croyons sincèrement que, si le combat avait pu être continué, le Canadien aurait eu raison de son rival. Nous avons eu l'avantage de causer avec Smith après l'accident et celui-ci a déclaré être complètement remis et il nous a dit qu'il aimerait à se battre de nouveau avec le protégé de Jean Dubuc. Il est à espérer que la direction du Club Regal mettra de nouveau ces deux pugilistes au programme dans un avenir rapproché.

### PRELIMINAIRES

Dans les autres combats à l'affiche, le nègre Mountain eut un avantage considérable sur Lafond et Casey et Litner firent combat nul.

### SCHNEIDER NE S'EST PAS BATTU

Bert Schneider était présent au Monument National hier soir mais ne s'est pas battu contre Mountain. Schneider n'a pas voulu dire pourquoi il ne se battait pas.

### BROSSEAU A L'AFFICHE

Eugène Brosseau sera à l'affiche lundi soir prochain dans la rencontre principale. Son adversaire

### sera choisi aujourd'hui même. RENAULT vs GREB

Demain soir, à l'Aréna Mont-Royal, le National Sporting Club reprendra ses séances interrompues par les joutes de hockey. Le combat principal mettra aux prises Jack Renault (Léonard Dumouling et Harry Greb, de Pittsburg.

### JEUDI, AU MONUMENT

Benny Cohen est aussi occupé que Tex Rickard. Benny n'a pas de rencontre pour le championnat à organiser, mais il a pris sur lui de préparer la séance de jeudi soir au bénéfice d'une institution juive, ce qui lui impose un gros travail.

Johnny Tymann, de Troy, et Young Green feront les frais de la rencontre principale de cette soirée et si le premier est en aussi bonne condition qu'il l'était la fois qu'il a rencontré Eddie Summers, l'hiver dernier, au M. A. A., le petit boxeur local en aura plein les bras. Tymann est habile et il travaille sa gauche avec Green comme avec Summers, il donnera du fil à retordre à la merveille juive.

La semi-finale alignera Georges Girardin contre Young Kansas.

### Feu M. Dussault

La chorale de la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus, de Montréal, réunie en assemblée spéciale, dimanche, après la messe, a adopté la résolution suivante. La chorale a appris avec un profond chagrin la perte inattendue que vient de ressentir les musiciens et les chœurs de Montréal, par le décès si soudain de M. M. Dussault. Il est alors proposé par M. A.-S. Alarie, maître de chapelle, et unanimement secondé, que le secrétaire envoie à la famille si cruellement éprouvée, les sympathies les plus sincères de tous ses membres et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille et aux journaux.

### Stéphane Coubé à Québec

Québec, 5 (D. N. C.) — Le chanoine Stéphane Coubé, le fameux prédicateur français, est attendu en notre ville jeudi prochain.

Le chanoine Coubé vient de prêcher le carême à l'église de Saint-Vincent-de-Paul, à New-York, et il donnera dans notre ville plusieurs conférences.

### La Société médicale

La sixième séance de la Société médicale aura lieu mardi le 5 avril 1921, à 9 heures du soir, à la Faculté de Médecine, Université de Montréal, (Chevaliers de Colomb), 354 rue Sherbrooke est. Voici le programme : a) Fibro adénome du larynx ; laryngo-fissure. (Présentation du malade). M. A. Lassalle, b) Tuberculose, par M. Louis Paré. Elève du laboratoire de M. Weinberg, Institut Pasteur. Rapport fait par M. le Prof. Latreille. Conférence : La loi des narcotiques et la pasteurisation du lait. M. Amyot, Sous-ministre du département d'hygiène.

attaques des malandrins et fut chaudement applaudi, son partenaire était Armand Pelletier.

La direction du Molière est satisfaite du résultat de cette première soirée et elle profite de l'occasion pour remercier le public qui a bien voulu se rendre à son appel et aussi les journaux de Montréal qui lui ont donné leur appui sans marchand.

Lucien Vadboncoeur agissant comme maître de cérémonie et il remercia l'assistance au nom du Molière.

ETATS-UNIS L'ALLEMAGNE DOIT PAYER

LA SECRÉTARIE D'ETAT A WASHINGTON DEFINIT L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT AU SUJET DES REPARATIONS...

Washington, 5. (S. P. A.) — La secrétaire d'Etat a publié hier, des déclarations sur les échanges de notes entre les gouvernements allemand et américain au sujet des réparations.

La réponse américaine dit que la communication allemande est une expression équivoque de la reconnaissance de cette obligation.

Dans sa note l'Allemagne suggère que la seule solution du problème des réparations est un emprunt international, à la faveur duquel les puissances alliées et associées feraient disparaître l'hypothèque générale sur l'actif allemand créé par le traité de Versailles.

L'Allemagne propose que sa capacité de payer soit examinée par des experts dépourvus de préjugés. Elle se dit prête à entendre toute proposition qui semble réalisable pour la solution des problèmes financiers et économiques de l'Europe.

La réponse américaine ne parle ni de la consolidation des dettes alliées sous la forme d'une obligation allemande, ni de l'examen de la capacité de l'Allemagne à payer.

Une autre considération relative aux représailles présentée par l'Allemagne est celle de la reconstruction des régions dévastées. Le gouvernement se dit prêt à offrir à la France ses bons offices et ses ressources sous toutes formes.

L'Allemagne déclare que l'on se préoccupe peu en France de restaurer les régions dévastées, parce que des indemnités anticipées ont été accordées aux anciens occupants de ces régions qui se sont établis dans d'autres parties de la France.

La réponse américaine est qualifiée officiellement de "déclaration envoyée au commissaire Hughes pour communication au Dr Simons".

Voici le texte de la déclaration de la communication du secrétaire Hughes: "Le gouvernement américain est heureux de remarquer dans le mémoire officieux du Dr Simons, l'expression non équivoque de la part du gouvernement allemand de son désir de réparer à la limite de la capacité de l'Allemagne à payer."

"Ce gouvernement partage l'opinion des gouvernements des Alliés en tenant l'Allemagne responsable de la guerre et par conséquent, moralement liée à faire des réparations en autant qu'il est possible.

"La reconnaissance de cette obligation, impliquée dans le mémoire du Dr Simons, semble au gouvernement des Etats-Unis, la seule base solide sur laquelle puisse être édifiée une paix ferme et juste, grâce à laquelle les différentes nations de l'Europe peuvent accomplir une fois de plus leur indépendance et leur équilibre économique."

Berlin, 5 — La note allemande envoyée par le Dr Simons, ministre des Affaires étrangères allemand, sur les réparations et la réponse du secrétaire d'Etat américain Charles E. Hughes, remise au bureau des affaires étrangères allemand, le 31 mars, par le haut-commissaire américain Doring Dresel, ont été publiées hier soir par le gouvernement allemand.

Bien que la note du secrétaire Hughes soit brève, les diplomates allemands la considèrent comme amicale et le simple fait que le gouvernement y a répondu est considéré comme un symptôme qu'il est prêt à user de ses bons offices pour résoudre le problème des réparations.

Le Dr Simons est encore en vacances en Suisse. On ne s'attend pas immédiatement à une autre note aux Etats-Unis.

L'interprétation par la presse française de la communication allemande et de la réponse du secrétaire Hughes a motivé la publication des deux notes par le gouvernement allemand.

mitte considérée pour l'Allemagne dans le jugement d'une malédiction écrasante de ses experts économiques.

"On a affirmé que l'Allemagne est réfractaire à reconnaître ses obligations à réparer. Ce n'est pas exact.

"Il est entièrement clair non seulement au gouvernement de l'Allemagne, mais au peuple allemand également, que l'Allemagne doit faire des réparations dans la limite de sa capacité à payer."

"Cette réalisation de la part de l'Allemagne ne sera altérée d'aucune façon par aucun changement qui pourrait avoir lieu dans la politique intérieure du pays. Tous les groupes responsables, en particulier les ouvriers d'Allemagne, sont imbus de la détermination de faire tout en leur pouvoir pour aider à reconstruire les régions qui ont été dévastées.

Comme base à cette détermination est la sobre conviction de la part des militaires responsables de l'Allemagne qu'une disparition prochaine de toutes les traces de dévastations en France est dans le meilleur intérêt de l'Allemagne.

L'opinion générale veut aussi que les propositions faites par l'Allemagne au sujet des réparations doivent prendre entièrement en considération les besoins fondamentaux des gouvernements alliés et associés, en particulier de la France.

"Cela étant, deux considérations relatives aux réparations se présentent toutes deux importantes. Ces considérations sont d'abord la question de la réhabilitation par l'Allemagne des régions dévastées et deuxièmement le prélèvement immédiat par l'Allemagne d'une somme d'argent comptant en change étranger de proportions importantes.

"En prenant d'abord le premier sujet, à savoir, la restauration des régions dévastées, certains faits se présentent immédiatement. Pendant quatre ans, dix des quarante-deux départements de la France ont servi de théâtre à la guerre et subi les coups les plus violets du conflit.

Dans ces dix départements, nombre de cités, de villes et de villages ont été, soit en partie, soit totalement, détruits et des étendues considérables de terres arables fertiles ont été gaspillées.

"L'Allemagne déclare que l'on se préoccupe peu en France de restaurer les régions dévastées, parce que des indemnités anticipées ont été accordées aux anciens occupants de ces régions qui se sont établis dans d'autres parties de la France.

Le fait qu'une opinion influente en France voit dans les régions dévastées une raison d'agitation politique qui a toujours fait une profonde impression sur l'esprit du peuple de France et sur les étrangers a une importance portée sur le problème.

Le gouvernement allemand ne désire pas voir se perpétuer la haine entre les nations. C'est dans ce but qu'il a l'intention de présenter de nouvelles propositions au sujet du gouvernement de la France, propositions dont les détails sont actuellement étudiés et qui font le sujet des discussions des ouvriers d'Allemagne. Si le gouvernement de la France nourrit des objections contre l'emploi de nombre d'ouvriers allemands dans les régions qui sont reconstruites, le gouvernement d'Allemagne se tient prêt à offrir à la France ses bons offices et ses ressources sous quelque forme que ce soit qui pourrait être acceptable.

"Au sujet de la deuxième considération, à savoir, l'établissement immédiat par l'Allemagne d'une somme d'argent comptant en change étranger, de proportions importantes, il est évident que l'Allemagne ne peut remplir cette obligation que par des augmentations considérables de ses exportations. Le mémoire préparé par les experts économiques de l'Allemagne pour usage à la conférence de Londres démontre combien énorme cette augmentation dans les exportations de l'Allemagne serait de toute nécessité si des sommes considérables devaient être obtenues et la menace que cette grande augmentation constituerait pour la vie économique de ces pays. En procédant ce point, il reste de plus que des sommes nécessaires en argent comptant ne pourraient être immédiatement trouvées.

"D'autres considérations ont été avancées en différents temps. En outre, la proposition que nos anciens adversaires dans la grande guerre participent au revenu de l'industrie allemande, soit en prenant des parts dans les actions de capital des compagnies allemandes, soit sous autres formes de profits.

Mort de W. M. Lowney Atlantic City 5. (S.P.A.) — Walter M. Lowney, de Boston, le manufacturier de chocolat bien connu est mort soudainement à son hôtel, hier, d'une syncope. Il était âgé de 65 ans.

Les élections à Saint-Jérôme Saint-Jérôme, 5. (D.N.C.) — M. Rodrigue Castonguay, marchand, a été élu maire de cette municipalité hier, par une majorité de 154 voix sur son adversaire M. J. A. Legault ancien maire de la municipalité. Deux élections ont été eues par acclamation. Ce sont MM. Odile Millette et Jules Blain. Lors de la nomination deux échevins MM. Omer Drouin et Charles Taillon avaient été élus par acclamation.

AUTRICHE-HONGRIE DES VOISINS IMPATIENTS

LA YUGO-SLAVIE, LA TCHECOSLOVACIE ET LA ROUMANIE VEULENT QUE CHARLES SOIT SORTI DE HONGRIE A SIX HEURES JEUDI SOIR.

Prague, Tcheco-Slovachie, 5. — (S.P.A.) — Dans un ultimatum remis à la Hongrie, hier, les gouvernements yougo-slave, tchéco-slovaque et roumain menacent de rompre toutes les relations et de commencer des opérations militaires contre la Hongrie si l'empereur Charles n'est pas parti du pays à six heures jeudi soir.

Les trois Etats sont déterminés à exiger de la Hongrie le règlement définitif de la question dynastique, la déposition de garanties, la reddition immédiate de la Hongrie occidentale à l'Autriche et la suppression des troupes irrégulières dans cette région.

Budapest, 5. — (S.P.A.) — Le conseil militaire de la république, comprenant quarante officiers du plus haut rang, sous la présidence de l'amiral Horthy, régent, a discuté tard, samedi soir, les mesures que pourrait nécessiter la présence de l'ancien empereur Charles en Hongrie.

"J'ai promis sous serment de maintenir la constitution et je ne briserai pas ce serment, dit le régent au conseil. Aidez-moi à sauver la Hongrie. Tenez les troupes sous la plus stricte discipline."

Les membres du conseil ont prêté alors le serment de loyauté au régent.

Les troupes de la garnison locale ont renouvelé leur serment de fidélité à la constitution hier matin. Deux avions ont paru au-dessus des faubourgs de Budapest, hier. Ils ont jeté des portraits de l'ancien empereur et des feuilles de propagande carliste.

Le ministre de l'Agriculture Szabo a déclaré au correspondant ce qui suit: "Charles a donné sa parole d'honneur au régent Horthy qu'il quitterait le pays et il cherche maintenant un prétexte pour rester. Mais nous avons des garanties qu'il sera déporté même contre son gré."

On se demande comment on peut forcer l'ancien empereur à partir, parce qu'on ne croit pas qu'un Magyar ose mettre la main sur lui. Sa déportation forcée par les étrangers, causerait une grande indignation et blesserait l'orgueil national.

CHARLES EST MALADE Londres, 5. — Une dépêche de Steinmanger au "Daily Mail", rapporte que les médecins qui soignent Charles ont constaté qu'il avait les deux poumons enflammés et qu'il ne peut être question pour lui de voyager d'ici une quinzaine.

La dépêche ajoute que le Dr Fitzwilliams, médecin de la légation britannique à Vienne, a sanctionné le communiqué.

Berne, Suisse, 5. — Le retour de l'ancien empereur Charles en Suisse, a été retardé à cause de la maladie dont il souffre, une pneumonie des deux poumons, mande un message officiel reçu ici hier.

La situation est embarrassante pour le gouvernement qui a résolu de retirer à Charles sa permission de rentrer en Suisse s'il continue à retarder de rentrer dans le pays sans raison.

LA GUERRE CONTRE L'ENVAHISSEUR UNE DECLARATION DE DE VALERA PUBLIEE PAR LE "IRISH BULLETIN".

Dublin, 5. — Des colonnes mobiles de l'armée républicaine irlandaise sont à l'œuvre dans les comtés de Fermanagh, d'Armagh et de Tyrone. Elles s'appliquent surtout à détruire les routes.

Le "Irish Bulletin" publiait hier une déclaration du président de Valera. Ce dernier justifie les embuscades que dressent les membres de l'armée de la défense nationale par le fait que les forces anglaises doivent être traitées comme des envahisseurs. "Si ces troupes se servent de tanks, pourquoi hésiterions-nous, dit-il, à nous mettre à l'abri des murailles de pierre et des fossés?"

Londres, 5. — (S.P.A.) — M. Denis Henry, procureur-général pour l'Irlande, a déclaré hier à la Chambre des Communes, en réponse à une interpellation, que le nombre des attentats attribués aux Sinn Féiners, du 31 mars 1920 au 31 mars 1921, a été de 19,894.

ANGLETERRE LA SITUATION S'ASSOMBRIT

LE GOUVERNEMENT AURAIT L'INTENTION DE SE SERVIR DES MILITAIRES POUR FAIRE LA LUTTE AUX MINEURS EN GREVE. — LES CHEMINOTS S'EN MELEERONT-ILS?

Londres, 5. — (S.P.A.) — La tournure des événements indique que la lutte que se font les mineurs et le gouvernement va occasionner la pire crise industrielle de ces dernières années. Le bruit court que le gouvernement a résolu d'avoir recours à certaines mesures militaires. Cette nouvelle, en se répandant, ne fera qu'enflammer la colère des houilleurs. D'autres mesures d'urgence vont être décrétées par des arrêtés ministériels.

L'attitude du gouvernement au début d'aujourd'hui aux Communes va être d'un grand poids et demain, mercredi, sera le jour critique. C'est alors que les cheminots et les ouvriers du transport décideront s'ils doivent se joindre à la grève des mineurs. Les cheminots sont, dit-on, favorables à la grève. Ils se disent en effet que lorsque le gouvernement cessera d'exercer son contrôle sur les chemins de fer ils pourraient se trouver dans une position semblable à celle où passent actuellement les mineurs, et dans ce cas, s'ils n'approuvent point les mineurs, ces derniers ne viendront pas à leur aide non plus quand le besoin d'appui se fera sentir.

Les modérés se groupent autour de la suggestion avancée samedi par le député coalitionniste Bigland, qui voudrait que le gouvernement continue à contrôler: les mines jusqu'au 31 de mai pour donner le temps de régler la question des salaires et d'exposer la situation charbonnière du monde entier sous les yeux des mineurs. J. R. Clynes et Arthur Henderson, les plus intendants des libéraux, veulent attirer particulièrement l'attention du gouvernement aujourd'hui sur la suggestion Bigland.

On croit que le gouvernement va refuser d'accepter cette proposition et que le premier ministre va simplement se contenter de dire que l'état financier du pays ne permet pas d'accorder des subsides aux mineurs. La presse administrative reproche à M. Lloyd-George de vouloir mettre le parti ouvrier en mauvaise posture pour faire ensuite des élections en apeurant le peuple et en lui demandant de se prononcer contre le "bolchévisme". Ces journaux rappellent l'attaque récente du premier ministre contre les tendances révolutionnaires et socialistes du parti ouvrier et ils exhortent les chefs ouvriers et les mineurs à se départir de leur décision de laisser détruire les puits miniers par l'inondation et à ne pas refuser de discuter les propositions des propriétaires des houillères. En se comportant comme ils le font en ce moment, ils font le jeu du premier ministre, soutiennent ces journaux.

M. Lloyd-George a présidé une séance du cabinet hier soir, pour étudier la situation. Le parti ouvrier parlementaire a aussi consulté les chefs des mineurs. L'opinion prévalait hier soir que la triple alliance ne déclarerait la grève générale que si elle a la certitude que le différend ne peut se régler à l'amiable. Le premier ministre a dit hier soir à la Chambre des Communes que le gouvernement est anxieux de sonder tous les terrains pour résoudre le problème de la grève du charbon et qu'il espérait que dans 24 heures le parlement aurait l'occasion de discuter la question sous tous ses aspects.

Londres, 5. — Vers une heure ce matin, des manoeuvres militaires ont été commencées comme mesure de précaution à cause de l'envahissement que prend la grève des mineurs. Le gouvernement s'est vu conférer des pouvoirs exceptionnels d'une grande portée par les conseils d'urgence, tenus à Windsor à la fin de la semaine dernière concernant le chômage des houilleurs. Les divers ministères et départements auront le droit, non seulement de s'emparer des houillères et de leur contenu, mais de contrôler entièrement les services de distribution des vivres et du transport sur les routes, les tramways, l'eau, le gaz, l'électricité, les chemins de fer, l'exportation, etc.

Les étudiants en génie civil offrent leurs services au gouvernement. Ils sont prêts à aller passer leurs jours de congé dans les mines et remplacer les gardiens des pompes.

Les membres de l'Association politique des célibataires de Montréal ont orné de fleurs hier soir et élevé au troisième ciel M. Irénée Vautrin, à un dîner au Club Canadien. Cent convives, cent célibataires, ont pris place autour des tables et l'entraînaient le plus remarquable à régal. On sait que M. Vautrin a obtenu un amendement fait adopté à la nouvelle charte de Montréal par lequel les célibataires qui payaient à la ville dix dollars de taxes, seront exemptés de la taxe des célibataires. Et c'est cette victoire partielle que le club des célibataires a célébrée.

Le président de l'Assemblée, M. le Dr Stephen Langevin, a narré toutes les vexations auxquelles les célibataires avaient été soumis au cours des siècles.

M. Vautrin se fit heureux d'avoir obtenu justice pour une classe de citoyens aussi utile et respectable que celle des célibataires. La tâche était difficile, mais la justice de la cause et l'intérêt personnel qu'il apportait à cette question ne lui ont donné que plus d'ardeur à vaincre les obstacles. Plusieurs célibataires de marque ont prononcé des discours.

Les salaires dans l'Ouest Winnipeg, 5 (S. P. C.). — Les fermiers de l'Ouest ont déclaré qu'ils ne paieraient à leurs employés que cinquante à soixante et quatre-vingt cent de salaire de l'an passé. Le salaire normal sera d'environ cinquante dollars par mois, pension comprise.

53ME ANNIVERSAIRE Dupuis Freres 4eme Semaine, 3eme Jour

Trente Jours d'Aubaines Magnifiques Mercredi, sera pour ainsi dire, une journée de gala pour les bas prix. Voici quelques-unes des 53 VALEURS SPECIALES que nous avons réunies pour ce jour-là en souvenir de nos 53 années de prospérité et de succès. Nous vous invitons cordialement à venir célébrer avec nous la fête des bas prix, en prenant avantage des splendides valeurs offertes ci-dessous.

GANTS GANTS pure soie, marque Kayser, pour dames. Couleurs: pongée, mastic, tan, gris foncé, gris pâle, brun foncé, naturel, noir et blanc. Deux fermoirs; pointures 6 à 8. Rég. 1.25 et 1.50 la paire pour .99 Au rez-de-chaussée.

CULOTTES CULOTTES BOUFFANTES en tweed rayé gris, pour garçons de 8 à 15 ans. Valeur spéciale, demain, chacune 11.50 Au rez-de-chaussée.

BAS BAS Golf pure laine pour garçons. Pointures 9 à 10, en noir seulement, avec revers de couleur de fantaisie. La paire .59 Au rez-de-chaussée.

BAS BAS en soie artificielle pour dames. Pointures 9 à 10. En brun foncé, noir et blanc. La paire .49 Au rez-de-chaussée.

GANTS GANTS en coton fini mercerisé, pour dames. Couleurs: naturel, jaune pâle, brun foncé, gris et blanc. Pointures 6 à 8. Marque Crown. Rég. 75 pour .49 Au rez-de-chaussée.

PLAIDS PLAIDS américains de fantaisie, 36 pouces, pour jupes, robes d'enfants, etc., etc. Valeur régulière de 1.50 la verge pour 1.00 Au rez-de-chaussée.

BOTTINES 60 paires de BOTTINES en vachette noire, pour hommes. Forme pointue, à tripletope Goodyear Pointures 6 à 10. Régulière 6.00 la paire. Prix spécial 3.95 Au rez-de-chaussée.

BOTTINES Un lot de BOTTINES en bon cuir noir ou brun, pour écoliers. Pointures 1 à 5. Rég. 5.00 à 6.00 la paire. Spécial 3.95 Au rez-de-chaussée.

POELES ELECTRIQUES Petites POELES ELECTRIQUES pour la cuisine légère; dimensions: 17 x 11 pouces; deux plaques, garantis pour un an. Rég. 17.00 pour 14.53 Au deuxième.

LAMPES NITROGENES LAMPES NITROGENE, 100 watts. Rég. 1.35 chacune pour .93 75 watts, Rég. 1.05 chacune pour .78 Ou 2 pour 1.50 Au deuxième.

RIZ Le meilleur RIZ de la Caroline. Très spécial, demain, 3 livres pour .26 Au sous-sol.

Dupuis Freres LIMITE LE MAGASIN DU PEUPLE 447 à 449 Est, rue Sainte-Catherine